



**PROCES-VERBAL DU BUREAU SYNDICAL
DU VENDREDI 1^{ER} DECEMBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vendredi 1^{er} décembre 9h30, le bureau du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados, légalement convoqué le 24 novembre 2017, dans les locaux du SDEC ÉNERGIE, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Étaient présents : MM. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, MM. Philippe LAGALLE, Bernard LEJEUNE, Mme Jacqueline ANDRE, MM. Claude CHESNEL, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mmes Mireille DUFOUR et Claude GLASSON, MM. Joël BELLANGER, Rémi BOUGAULT, Jean-Luc GUILLOUARD, Alain LE FOLL, Gérard MANACH, Gérard MARIE, Gérard POULAIN, Xavier REGNAULT DE PRÉMESNIL et Jacques ROYER, membres du Bureau Syndical.

Étaient excusés : MM. François BLIN, Christian GABRIEL, Henri GIRARD, Nicolas JOYAU et Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.

Pouvoirs : M. Henri GIRARD à M. Claude CHESNEL, M. Nicolas JOYAU à M. Cédric POISSON et M. Jacques TALBOT à M. Jacques LELANDAIS.

Étaient également présents : M. Bruno DELIQUE, Directeur Général, M. Bruno LEMOIGNE, Directeur Général Adjoint, Mme Nathalie NIGAIZE, Responsable des Assemblées et Mme Sylvie DURAND, Directrice des concessions pour la partie portant sur le contrat de concession d'électricité.

Secrétaire de séance : M. Cédric POISSON a été nommé secrétaire de séance.

Le Bureau Syndical étant composé de 25 membres ; le quorum est donc de 13. M. Jacques LELANDAIS constatant la présence de 20 membres, le Bureau Syndical peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR, CONFORME A LA CONVOCATION :

COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

1. Approbation du procès-verbal du 20 octobre 2017
2. Compte-rendu des délégations
3. Etat des consultations
4. Actualités

DOSSIERS

6. Contrat de Concession
7. Compétences « Eau » et « Assainissement »

TRAVAUX DES COMMISSIONS

ADMINISTRATION-FINANCES

8. Budget 2017 : Décision Modificative n°1
9. Création d'une régie à autonomie financière
10. Modification des seuils d'éligibilité au dispositif « étalement de charges »

ENERGIE

11. Convention de partenariat pour le prêt de l'exposition nomade – Collège de Creully
12. Partenariats avec Caen Normandie Métropole

CONCESSIONS GAZ

13. Délégation de service public - Commune de Baron sur Odon
14. Convention de partenariat Transition Energétique avec GRDF
15. Déploiement du compteur GAZPAR sur le territoire des concessions GRDF

TRAVAUX

16. Programme d'extension du réseau public d'électricité – 8^{ème} tranche
17. Programme de renforcement du réseau public d'Electricité – 9^{ème} tranche
18. Bornes de recharge pour véhicules électriques – 5^{ème} tranche
19. Programme de sécurisation du réseau public d'électricité – 2^{ème} tranche 2018
20. Programme d'effacement coordonné des réseaux – 2^{ème} tranche 2018
21. Délégations Temporaires de Maîtrise d'Ouvrage
22. Aides financières – Eclairage Public - Blainville-sur-Orne
23. Aides financières – Périphériques des systèmes communicants

SOLIDARITE

24. Soutiens financiers à la rénovation énergétique
25. Actualités (suite)
26. Echancier

I - COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

Avant d'aborder les points inscrits à l'ordre du jour, M. le Président rappelle l'engagement de chacun à ne prendre part au vote sur un dossier pour lequel il pourrait être intéressé à titre personnel ou comme mandataire.

Cet engagement prévôt aussi dans le cadre des travaux en commissions.

Si un élu est personnellement intéressé à une affaire, il devra donc le faire savoir, préalablement au délibéré correspondant.

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 20 OCTOBRE 2017

M. le Président soumet au Bureau Syndical le procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2017, qui leur a été transmis avec leur convocation.

Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2017 est adopté à l'unanimité.

2) COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL AU PRESIDENT

M. le Président rend compte des délégations qu'il a reçues et notamment des dépenses effectuées depuis le dernier bureau. La liste a été transmise aux élus préalablement à la réunion (**annexe 1**).

Le Bureau Syndical prend acte de ces délégations.

3) ETAT DES CONSULTATIONS

1/ Résultats de consultations

M. Bruno DELIQUE présente les résultats de consultations suivantes :

- o **Appels d'offres - Nécessitant délibération :**

OBJET/LOT		ATTRIBUTAIRE
Fourniture de mâts d'éclairage public		CONIMAST
Accord-cadre « Transfos » 3èmes marchés subséquents	Lot 1 : Postes au Sol Simplifiés de type A ou B	TRANSFIX
	Lot 2 : Transformateurs HTA/BT pour cabines préfabriquées - Puissance de 100 à 1000 KVA.	France TRANSFO REMATELEC
	Lot 3 : Transformateurs haut de poteau de type H61 Puissance de 100 à 160 KVA.	
	Lot 4 : Postes de transformation à pertes réduites TPC de type PRCS - puissance de 100 et 160 KVA .	TRANSFIX
	Lot 5 : Armoires de coupure HTA de type ACM, AC3M, ACMD.	ORMAZABAL
	Lot 6 : Enveloppe de postes de transformations Urbain Compact - PUC - non équipée de transformateurs.	EPSYS
	Lot 7 : Enveloppe de postes de transformations à couloir de manœuvre - type PAC- non équipée de transformateurs.	

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- prend acte des décisions de la Commission d'Appel d'Offres ;
- autorise le Président à signer les marchés, ainsi que les pièces, documents et actes s'y rattachant, et à procéder à leur exécution.

○ MAPA > 50 000 € HT - Nécessitant délibération :

OBJET		ATTRIBUTAIRE
Fourniture de contrôleurs et nœuds communicants		BOUYGUES ENERGIES & SERVICES
Panneaux à messages variables	Lot 1 : posés directement sur des mâts d'éclairage (surface hors tout comprise entre 0,8 m ² et 1,1 m ²)	ELANCITE
	Lot 2 : à simple et double face posés sur des mâts indépendants (surface hors tout comprise entre 2 m ² et 3 m ²)	Infructueux
Infogérance		IBC DIALOG

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- décide d'attribuer les marchés aux entreprises nommées ci-dessus ;
- décide de déclarer le lot n°2 du marché de fourniture de panneaux à messages variables, infructueux et d'autoriser le Président à relancer une nouvelle consultation ;
- autorise le Président à signer les marchés, ainsi que les pièces, documents et actes s'y rattachant, et à procéder à leur exécution.

○ MAPA < 50 000 € HT - Ne nécessitant pas de délibération :

OBJET	ATTRIBUTAIRE
Fourniture et pose d'une ombrière photovoltaïque 2 places	EURL LAMOUR

Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.

2/ Consultations en cours de publicité

M. Bruno DELIQUE présente les consultations en cours de publicité, à savoir :

OBJET	TYPE DE PROCEDURE
Géo référencement cartographique des réseaux d'éclairage public- Lot 2 « Caen la Mer »	Appel d'offres réponse le 11 décembre
Gestion des recours contre les tiers	MAPA < 50 000 € HT
Coordination SPS	MAPA > 50 000 € HT

Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.

3/ Reconductions de marchés et avenant

M. Bruno DELIQUE présente les propositions de reconductions de marchés suivantes et l'avenant proposé dans le cadre du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement du contrat de concession d'électricité :

Objet/Lot		Titulaire	Durée (en mois)	Nb de renouv	Début de marché	Fin du marché	Renouv N°
Maintenance de matériels de télésurveillance pour carrefours à feux		GERTRUDE SAEN	12	2	16/02/2017	16/02/2020	1
Travaux de raccordement et de renforcement lié à extension	Lot 1 « Bessin-Bocage »	TEIM	12	3	11/02/2016	11/02/2020	2
	Lot 2 « Caen & ses environs. – Suisse Normande & Pays de Falaise »	RESEAUX ENVIRONNEMENT/SPIE					
	Lot 3 « Pays d'Auge Nord et Sud »	SAG VIGILEC					
AMO pour l'évolution du système d'information du SDEC ÉNERGIE		SENTENTIA CONSEIL	12	3	02/01/2016	01/01/2020	2
Avenant AMO « renouvellement du contrat de concession d'électricité »		AEC - SYMCHOWICZ	2ème tranche conditionnelle - 2018				

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide :

- de renouveler les marchés susvisés pour 12 mois à compter de leurs dates anniversaire de notification respectives ;
- d'adopter l'avenant proposé et d'autoriser le Président à le signer et le mettre en œuvre ;
- de charger le Président de l'exécution de la présente décision et de l'autoriser à signer tout acte s'y rapportant.

4) ACTUALITES

o Ordre du jour du Comité Syndical du 12 décembre 2017

A l'approche de la prochaine réunion du Comité Syndical qui se tiendra le mardi 12 décembre 2017, à 14h, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie à Saint-Contest, M. le Président confirme que l'ordre du jour, projeté à l'écran, est conforme à la convocation qui a été adressée vendredi 24 novembre 2017, à l'ensemble des membres.

Comme évoqué dans l'envoi réalisé, en parallèle, par mail, de la note de présentation de la réunion de ce jour, le dossier de la DSP de Baron-sur-Odon impose un envoi de l'ensemble des pièces nécessaires à la délibération envisagée, 15 jours avant la réunion.

M. Bruno DELIQUE précise l'ordre du jour projeté en séance :

Actualités du syndicat		<ul style="list-style-type: none"> - Etat des adhésions et des transferts de compétences ; - Actualisation des délégations du Comité Syndical au Bureau Syndical et au Président ;
Décisions d'intérêt général	Dossiers	<ul style="list-style-type: none"> - Prolongation du contrat de concession d'électricité ; - Compétences « Eau » et « Assainissement » ;
	Finances	<ul style="list-style-type: none"> - Financement des participations des membres aux travaux par fonds de concours ; - Modification des seuils d'éligibilité au dispositif « étalement de charges » - Engagement des crédits d'investissement 2018 ; - Décision modificative n° 1/2017 ;
Décisions spécifiques	Compétence Gaz	<ul style="list-style-type: none"> - Avenants Antargaz /Finagaz ; - DSP Baron-sur-Odon ;
	Energies Renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une régie à autonomie financière pour les compétences « Energies Renouvelables » et « Réseaux publics de chaleur et/ou de froid » ;
	Contribution à la transition énergétique	<ul style="list-style-type: none"> - Conditions administratives, techniques et financières d'exercice de la compétence « Contribution à la transition énergétique »

Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.

II – DOSSIERS

5) CONTRAT DE CONCESSION

M. le Président rappelle que le contrat de concession d'électricité arrive à échéance, très précisément, le 31 décembre 2017.

Le syndicat n'est malheureusement pas en mesure de présenter de nouveau contrat de concession au Comité Syndical du 12 décembre, comme initialement prévu dans le calendrier des négociations.

Le projet d'accord-cadre national est renégocié sur la base d'une plateforme de négociation partagée entre la FNCCR et France Urbaine.

Les négociations sont donc en cours et devraient déboucher, dans les prochaines semaines, vers un accord cadre quadri partie : FNCCR/France Urbaine/Enedis/EDF.

Dans ce contexte, le Comité Syndical de décembre sera saisi de la question du prolongement du contrat actuel en attendant la signature du futur contrat. Ce point a été traité, la veille, à l'Assemblée Générale de la FNCCR, à laquelle le Président participait.

Toutes les conséquences juridiques, financières entre autres, ont été mesurées entre un avenant, une prolongation tacite ou une prolongation unilatérale de notre contrat.

M. Jacques LELANDAIS laisse la parole à MM. Bruno DELIQUE, Directeur Général et Bernard LEJEUNE, vice-Président en charge de la concession électricité et Mme Sylvie DURAND, Directrice du département concessions pour dresser un état des lieux de la situation actuelle des négociations.

M. Bernard LEJEUNE confirme que deux dossiers sont actuellement traités en parallèle : le renouvellement du contrat et la prolongation du contrat actuel.

Concernant le renouvellement lui-même, les négociations se poursuivent de manière assez efficace. Enedis a remis le diagnostic technique au syndicat. Il s'agit d'un des éléments qui permet d'établir le schéma directeur des investissements, qui définira ensuite les PPI.

Le syndicat est satisfait du travail réalisé qu'il estime de qualité. Des renseignements complémentaires sont régulièrement demandés et Enedis les communique aisément. Ce diagnostic sera actualisé chaque année.

Mme Sylvie DURAND rappelle les dernières étapes importantes de cette négociation, à savoir :

- 12 octobre : motion de la FNCCR sollicitant la prolongation des contrats en vigueur au 31 décembre 2017 pour une durée minimum d'un an ;
- 23 octobre : notification aux concessionnaires de la délibération du Bureau Syndical du 20 octobre 2017, portant sur une proposition d'avenant de prolongation d'un an du contrat en vigueur ;
- 16 novembre : le conseil d'administration de la FNCCR rejette, à l'unanimité, la proposition d'Enedis d'avenant au contrat de concession, sous conditions d'abandon des Provisions pour Renouvellement (PR).
- 24 novembre 2017 : Réunion de concertation au SDEC ÉNERGIE : nouvelle proposition d'Enedis d'avenant de prolongation de six mois du contrat sous conditions d'abandon des PR et de mise en œuvre d'une programmation de travaux sur la période. Refus du syndicat, sauf pour la durée de prolongation de six mois sous certaines réserves
- 30 novembre : Assemblée générale FNCCR et réunion des Présidents du groupe restreint des AODE.

La proposition d'avenant d'Enedis se résume comme suit :

- Prolongement du contrat en cours de 6 mois (30 juin 2018),
- Arrêt de la dotation aux provisions pour renouvellement,
- Calcul des redevances sur la base de la durée initiale du contrat,
- Prorogation des dispositions du protocole de Montpellier en cas de signature d'un nouveau contrat avant le 30 juin 2018,
- Mise en œuvre d'un programme d'investissement (liste des investissements non complétée),
- Prorogation des conventions liées pour la durée de l'avenant,
- Engagement des parties à conclure une convention relative à la PCT.

Pour le SDEC ÉNERGIE, l'abandon des dotations aux PR ne peut se concevoir qu'au regard d'un dispositif de gouvernance des investissements garantissant le renouvellement des ouvrages et le suivi de ce mécanisme ainsi que le suivi effectif de l'utilisation du stock de PR.

La mise en place d'un PPI, sans montant proposé, sans détermination préalable du Schéma Directeur des Investissements (SDI), de ses valeurs repères engageantes, des indicateurs de suivi et de contrôle et du mécanisme de séquestre n'est qu'une contrepartie faciale.

La naissance d'un nouveau contrat impose la mise en place d'un nouveau régime de TVA. Dès lors, il est légitime de s'interroger sur l'impact budgétaire de ce changement sur les structures et ceci ne peut être mis en œuvre dans le délai imparti.

Deux hypothèses sont donc actuellement envisageables :

- 1^{ère} hypothèse : la négociation aboutit :

Les parties conviennent d'un avenant de prolongation du contrat actuel d'une durée de 6 mois et non plus d'un an. Dans ce cas, la date limite d'accord formel est fixé au mercredi 6 décembre 2017, pour que le Comité Syndical du 12 décembre puisse être saisi d'un projet d'avenant de prolongation.

- 2^{ème} hypothèse : la négociation n'aboutit pas :

Le SDEC ÉNERGIE prolonge unilatéralement le contrat pour un an ; la prolongation unilatérale étant privilégiée par la FNCCR auprès de l'ensemble des AODE concernées. Le Comité Syndical du 12 décembre sera donc saisi d'un projet de délibération en ce sens.

L'option de la prolongation unilatérale du contrat a pour objet de modifier unilatéralement le contrat en vigueur en en prolongeant la durée d'un an.

Le législateur ayant fixé l'identité des concessionnaires et le contenu de leurs missions, les concessionnaires sont dans l'obligation de poursuivre leurs missions quel que soit le sort des négociations en cours.

L'absence de signature d'un avenant ouvre une période d'incertitude dans les relations entre les parties, au cours de laquelle Enedis pourrait tenter de remettre en cause les flux financiers intervenus à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette période d'incertitude doit donc être d'une courte durée.

Les éventuels contentieux pourraient être purgés dans le cadre de la conclusion du nouveau contrat.

Mme Sylvie DURAND présente concrètement les avantages et les inconvénients d'une telle décision.

Les dispositions du contrat dans leur ensemble sont expressément reconduites par délibération du Comité Syndical. Cette décision fixe, par ailleurs, la durée du contrat et ainsi se conforme aux dispositions de l'article 24 de la directive européenne 2009/72/CE.

La proposition faite au Bureau Syndical est donc de proposer au Comité Syndical de se prononcer sur une prolongation unilatérale du contrat de concession d'électricité, permettant :

- de reconduire l'ensemble des dispositions du contrat ; cette délibération s'imposant au concessionnaire ;
- de confirmer la volonté du SDEC ÉNERGIE de conclure un nouveau contrat dans un délai court, en fixant la durée de la prolongation unilatérale à un an ;
- de désigner le concessionnaire responsable de rompre le protocole de négociations, en cas de contestation de la délibération du Comité Syndical ;
- si le concessionnaire, sans contester cette délibération, ne mets pas œuvre les dispositions du contrat en vigueur, de faire le choix de poursuivre ou pas ce manquement.

Le Bureau Syndical décide de soumettre cette proposition à l'approbation du Comité syndical du 12 décembre 2017.

6) COMPETENCES « EAU » ET « ASSAINISSEMENT »

Ce dossier porte sur l'opportunité pour le syndicat de proposer, aux collectivités du département, un accompagnement sur l'exercice des compétences « eau » et « assainissement ».

Cette perspective a déjà été abordée lors du dernier Bureau Syndical, qui avait convenu d'en faire état au Comité Syndical du 12 décembre 2017 ; permettant ainsi aux membres du Comité Syndical de se prononcer sur cette initiative, avant que le syndicat expose ses intentions aux élus concernés du territoire.

M. le Président propose un dernier échange en vue de préparer le prochain Comité syndical.

Il laisse le soin à M. Bruno DELIQUE de présenter les derniers travaux de la commission ad hoc qui s'est réunie le 23 novembre dernier.

M. le Directeur Général rappelle que depuis le Bureau Syndical du 20 octobre dernier, une rencontre a été organisée le 14 novembre avec le syndicat « Rés'eau » (Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Région de Caen), pour échanger avec son Président et lui présenter la démarche du SDEC ÉNERGIE.

Une autre réunion a eu lieu, à la demande du syndicat, avec les services de la Préfecture, le 27 novembre 2017.

M. Philippe LAGALLE, présent à cette réunion avec les services de l'Etat explique que ces derniers encouragent la démarche du syndicat et la soutiendront, tant que celle-ci restera conforme à la démarche de l'Etat et respecteront le Schéma Directeur de Coopération Intercommunale (SDCI).

M. le Président précise que le Secrétaire Général souligne la volonté du syndicat d'être toujours au plus proche de l'ensemble des territoires, dans un souci de mutualisation des services.

M. Bruno DELIQUE rappelle que le sujet est inscrit à l'ordre du jour du Comité Syndical et suscite d'ores et déjà l'intérêt des élus, qui ont pris connaissance de ce dossier dans la note de présentation, jointe à leur convocation.

M. Bruno DELIQUE rappelle que la volonté du syndicat est :

- de sécuriser la ressource ; Surveiller et contrôler la qualité de l'eau potable ;
- d'apporter un service de qualité pour les abonnés - RPQS AEP
- de construire une politique tarifaire à l'échelle d'un secteur géographique, tout en garantissant une capacité financière suffisante pour investir ;
- de développer et moderniser le patrimoine au regard, notamment, des exigences réglementaires et des besoins d'aménagement du territoire ;
- d'améliorer la performance des installations par la mise en œuvre d'une politique de maintenance, en particulier, en luttant contre les fuites, afin de garantir la continuité des services d'eau.

Pour l'assainissement, la politique du syndicat devra s'attacher à :

- surveiller et contrôler la qualité des eaux usées rejetées en collectif et en individuel ;
- apporter un service de qualité aux usagers sur la base :
 - Pour l'assainissement collectif, du RPQS-AC ;
 - Pour l'assainissement non collectif, du RPQS ANC.

Il s'agira, entre autre, pour l'assainissement collectif de développer et moderniser le patrimoine au regard, notamment, des exigences réglementaires et des besoins d'aménagement du territoire et d'améliorer la performance des installations par la mise en œuvre d'une politique de maintenance, en particulier, en luttant contre les fuites, afin de garantir la continuité des services d'assainissement.

Pour l'assainissement non collectif, il sera nécessaire de s'assurer de la conformité des installations neuves et existantes.

M. Bruno DELIQUE présente l'organisation envisagée, dans un tel contexte :

- Une organisation fonctionnelle centralisée, alliant les aspects opérationnels et transversaux (DG, RH, Moyens Généraux, Finances, Communication, Qualité, Système d'Information) ;
- Une représentativité décentralisée adaptée à la gouvernance territoriale, nécessitant la mise en place d'un centre d'exploitation de proximité, par secteur géographique, apportant la garantie d'une relation au plus proche des usagers.

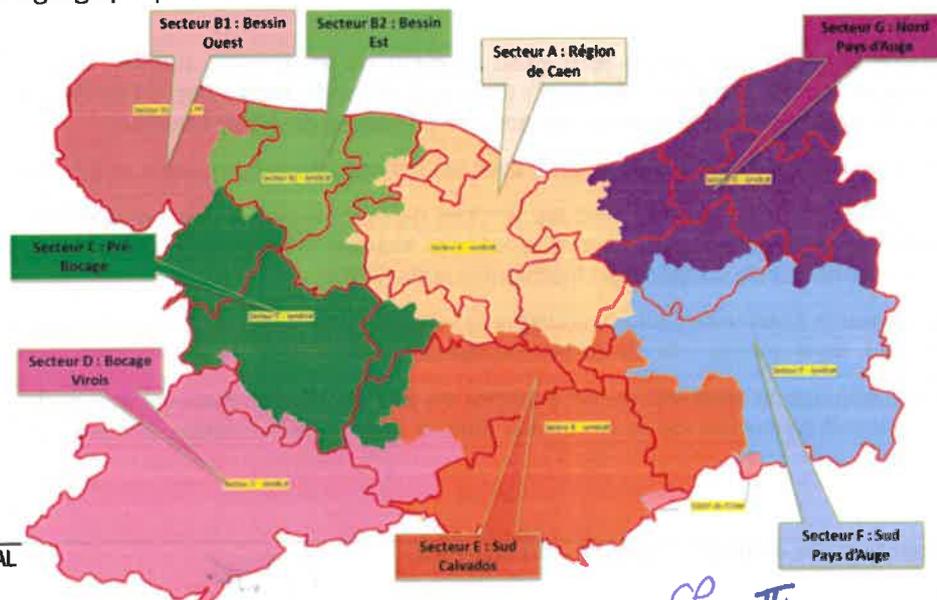
Comme le cadre réglementaire le prévoit, un transfert des compétences « eau » et/ou « assainissement » d'une collectivité territoriale au SDEC ÉNERGIE entraîne automatiquement le transfert des agents du service et la reprise des contrats jusqu'à leur extinction.

À l'issue de cette période transitoire, le SDEC ÉNERGIE pourra déterminer le mode de gestion à mettre en place pour l'exercice des missions relevant de ces services publics.

En fonction du nombre d'abonnés gérés, le mode régie serait recherché.

o La compétence « Eau »

En l'absence de structure identifiée, le syndicat pourrait exercer cette compétence à l'échelle d'un ou plusieurs des 8 secteurs géographiques définis dans le SDCl :



Son exercice se ferait par transfert volontaire des EPCI à FP détenant de droit cette compétence et des SIAEP maintenus.

La sécabilité des différentes composantes de cette compétence étant possible, le transfert pourrait être partiel, dans son contenu ou géographiquement.

M. Bruno DELIQUE précise les SIAEP, SIVOM et SM pouvant exercer cette compétence. Il s'agit des SIAEP du vieux Colombiers, de la Source du Thaon, de la Haute Dorette, de la Vallée du Laizon, de l'Orbier, de la Laize, de la Houme, du SIVOM Vallée de Hamars et des SM Res'eau distribution et des Bruyères.

o La compétence « Assainissement »

Le syndicat pourrait exercer cette compétence par transfert de compétence d'un ou plusieurs EPCI à FP. Le service public d'assainissement comprendrait :

- l'assainissement collectif – notamment les prestations d'exploitation, de maintenance et de travaux sur les réseaux et ouvrages,
- l'assainissement non collectif (SPANC) - notamment les contrôles de conformité des installations neuves et des installations existantes, l'étude et la réalisation des zonages des chemins communaux, le suivi des réhabilitations des installations non conformes...

L'assainissement est une compétence globale, non divisible : assainissement collectif + assainissement non collectif + eaux pluviales. Le CGCT dispose, toutefois, que « tout service assurant tout ou partie des missions définies à l'article L.2224.8 est un service d'assainissement ».

Début 2020, les compétences assainissement seront exercées par les EPCI à FP :

Préalablement aux éventuels transferts de compétences des EPCI qui le souhaiteraient, la révision des statuts du SDEC ÉNERGIE est indispensable et devra intervenir pour le 1^{er} janvier 2019.

Ces statuts, intégrant ces nouvelles compétences, devront être actés, au plus tard, au Comité Syndical de septembre 2018, afin que les collectivités membres du syndicat disposent des trois mois réglementaires pour en délibérer.

Si le Comité Syndical du 12 décembre 2017 valide la démarche du syndicat, des informations intermédiaires seront communiquées aux Comités des 8 février et 5 avril 2018 pour une validation des statuts révisés par le Comité Syndical de septembre.

Le mode de gouvernance du syndicat, inscrit dans les statuts révisés, devra s'adapter à cette nouvelle situation.

Elle reposera, en particulier sur la création de Commissions Locales de l'Eau Potable (CLEP) à l'image des Commissions Locales d'Energie.

Ces Commissions Locales de l'Eau Potable auront pour vocation, la gestion locale du service public « eau et assainissement ».

Un travail de communication est envisagé auprès des acteurs actuels et futurs de l'eau et de l'assainissement de la démarche de partenariat du SDEC ÉNERGIE :

- en janvier, deux réunions générales d'information au SDEC ÉNERGIE sur le projet du SDEC ÉNERGIE à destination des Présidents d'EPCI à FP et de SIAEP et communes en régie ;
- période de février à avril, organisation de réunions individualisées et délocalisées sur site, à la demande des EPCI à FP, des syndicats existants et des communes en régie.

Le syndicat poursuivra ses travaux de réflexion pour définir l'évolution nécessaire de ses statuts pour exercer ces nouvelles compétences ainsi que la définition des moyens humains, techniques et financiers associés.

Jusqu'au mois de juin, une réunion mensuelle du groupe ad'hoc « eau et assainissement » est prévue, 15 jours avant la réunion du Bureau Syndical. Ainsi, un point d'avancement du dossier pourra être proposé à chaque Bureau Syndical, pour une validation du projet d'évolution des statuts au Comité Syndical de septembre 2018.

Les prochaines dates de réunion du groupe ad'hoc sont intégrées à l'échéancier (cf. point 26).

Le Bureau Syndical décide de soumettre cette proposition à l'approbation du Comité syndical du 12 décembre 2017.

ADMINISTRATION - FINANCES

Monsieur Philippe LAGALLE, Vice-Président en charge de l'Administration et des Finances, présente les travaux de la commission réunie le 14 novembre 2017.

7) BUDGET 2017 : DECISION MODIFICATIVE N° 1

Il sera proposé au vote du Comité Syndical du 12 décembre prochain, une décision modificative du budget primitif 2017 concernant des opérations d'ordre budgétaire.

En effet, le montant budgété des amortissements des subventions d'investissement, voté par le Comité Syndical du 6 avril dernier, pour un montant de 5 176 000 € étant atteint, le besoin de financement complémentaire est évalué à 1 500 € pour couvrir l'ensemble des amortissements.

Cette décision modificative se résume comme suit :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES					RECETTES					
	Chap.	Article	Fonction	Libellé	Montant	Chap.	Article	Fonction	Libellé	Montant	
	023	023	010000	Virement à la section investissement	1 500,00	042	7771	010000	Amortissements subventions	1 500,00	
TOTAL FONCTIONNEMENT					1 500,00	TOTAL FONCTIONNEMENT					1 500,00

INVESTISSEMENT	DEPENSES					RECETTES					
	Chap.	Article	Fonction	Libellé	Montant	Chap.	Article	Fonction	Libellé	Montant	
	040	139	010000	Amortissements subventions	1 500,00	021	21	010000	Virement de la section de fonctionnement	1 500,00	
TOTAL INVESTISSEMENT					1 500,00	TOTAL INVESTISSEMENT					1 500,00

Le Bureau Syndical décide de soumettre cette proposition à l'approbation du Comité syndical du 12 décembre 2017.

8) CREATION D'UNE REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE

M. le Vice-Président rappelle que le SDEC ÉNERGIE est doté, depuis le 1^{er} janvier 2017 de nouvelles compétences « Energies Renouvelables » et « Réseaux publics de chaleur et/ou de froid ». Ces compétences permettent au syndicat :

- d'installer des infrastructures d'énergies renouvelables (ex : panneaux photovoltaïques sur des bâtiments appartenant aux collectivités territoriales) ;
- d'assurer la maintenance de ces équipements et installations ;
- de produire et de vendre de l'électricité, du gaz, de la chaleur ou du froid.

Dans ce cadre, il s'agit, pour le syndicat, d'une activité de service public présentant un caractère lucratif et commercial qui justifie, conformément à l'article L 1412-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la création d'un Service Public Industriel et Commercial (SPIC).

La collectivité a la possibilité de gérer ce service public selon deux modes :

- la gestion directe : la collectivité exerce elle-même le service avec ses propres moyens - régie ;
- la gestion déléguée : affermage, concession, délégation de service public, gérance.

Il sera proposé de créer, à compter du 1^{er} janvier 2018, une régie à autonomie financière.

Pour rappel, ce type de régie se caractérise par :

- l'absence de personnalité morale ;
- l'adoption de statuts propres à cette régie à autonomie financière ;
- la création d'organes spécifiques (Conseil d'exploitation, ressources humaines et financières...);
- la mise en place d'un budget annexe.

Le projet de statuts de cette régie à autonomie financière, comprenant 4 titres et 19 articles (nom, siège social, objet et missions, dotation initiale, rôle du Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE, rôle du conseil d'exploitation, encadrement, budget, fin), a été joint en annexe 7 de la note de présentation jointe à la convocation.

La gouvernance et le fonctionnement de la régie à autonomie financière sont assurés par deux instances : le Comité syndical du SDEC ÉNERGIE et le Conseil d'Exploitation de la régie :

Comité Syndical	Conseil d'exploitation
<ol style="list-style-type: none"> 1. Adopte les statuts de la régie 2. Désigne les membres du Conseil d'Exploitation 3. Vote le DOB, le budget et le compte administratif 4. Fixe le montant de la dotation initiale et des subventions 5. Délègue au Président les affaires courantes 6. Autorise le Président à intenter ou soutenir les actions judiciaires 	<ol style="list-style-type: none"> 7. Prend en charge les affaires pour lesquelles le Comité Syndical ou le Bureau Syndical ne s'est pas réservé le pouvoir de décision 8. Est obligatoirement consulté pour toutes questions d'ordre général intéressant le fonctionnement de la régie 9. Présente toutes propositions utiles

Il sera proposé au Comité syndical un conseil d'exploitation constitué :

- ✓ du Président du SDEC ÉNERGIE,
- ✓ des Vice-Présidents en charge des commissions « Energie » et « Administration-finances » : Mme Catherine GOURNEY-LECONTE et M. Philippe LAGALLE ;
- ✓ d'un membre de chacune des commissions « Energie » et « Administration-finances » : MM. Claude CHESNEL et Joël BELLANGER.

Ce conseil pourra se réunir le lundi 8 janvier 2018 à 16h00.

La régie à autonomie financière dispose d'un budget annexe conforme à la nomenclature M4

L'avis consultatif du Comité Technique du Centre de Gestion du Calvados, a été saisi le 16 novembre pour l'organisation générale de la régie et celui de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) le 29 novembre dernier.

Le Bureau Syndical décide de soumettre cette proposition à l'approbation du Comité syndical du 12 décembre 2017.

9) MODIFICATION DES SEUILS D'ELIGIBILITE AU DISPOSITIF « ETALEMENT DE CHARGES »

Le SDEC ÉNERGIE a, par délibérations du 18 décembre 2014 et du 17 décembre 2015, déterminé deux modes de financement de la part à charge des collectivités adhérentes sur leurs projets d'investissement réalisés par le SDEC ÉNERGIE, soit par fonds de concours ou soit par recours, sous conditions, à l'étalement des charges, selon des modalités évolutives visant à échéance 2020, la fin de ce processus de financement.

En 2017, le nombre de projets éligibles à l'étalement de charges s'est réduit fortement, le volume financier emprunté par le SDEC ÉNERGIE se réduisant d'autant, ne permet pas au syndicat de consommer la totalité de l'emprunt contracté à cet effet.

Le SDEC ÉNERGIE soutient une politique volontariste d'investissement en faveur des réseaux électriques et des actions de transition énergétique et propose d'aménager les conditions d'éligibilité au dispositif d'étalement des charges comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Année	Catégories de communes bénéficiaires de l'étalement des charges	Plancher minimum actuel	Plancher minimum proposé
2015	B2 et C	10 000 €	10 000 €
2016	B2 et C	20 000€	20 000€
2017	C	40 000€	40 000€
2018	C	60 000€	40 000€
2019	C	80 000€	40 000€
2020	Fin du dispositif		

Le Bureau Syndical décide de soumettre cette proposition à l'approbation du Comité syndical du 12 décembre 2017.

ENERGIE

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE, 1^{ère} Vice-Présidente en charge de l'Energie, présente les travaux de la commission réunie le 13 novembre 2017.

10)COMPETENCE « ENERGIES RENOUVELABLES »

o **Projet Photovoltaïque sur la Commune de Subles**

Pour rappel, le Bureau Syndical du 30 juin 2017 a accepté le transfert de la compétence « Energies Renouvelables » par la commune de Subles (délibération de la commune en date du 14 avril 2017), pour la mise en place d'une toiture photovoltaïque sur l'atelier technique municipal.

Dans le cadre de ce transfert, la collectivité a sollicité le SDEC ÉNERGIE pour étudier la faisabilité de ce projet, représentant 52 m² de panneaux photovoltaïques sur ce bâtiment neuf (puissance de 9kWc).

L'investissement prévisionnel de ce projet est estimé à 30 000€ HT, pour une production annuelle d'électricité d'environ 9 000 kWh, soit une recette évaluée à 35 600 €.

Le syndicat souhaite favoriser le développement des projets de production d'énergies renouvelables ; il s'est donc attaché à minimiser la participation de la collectivité aux dépenses d'investissements, en utilisant les recettes liées à la vente d'électricité.

La collectivité contribue aux charges de fonctionnement à hauteur de 25 € par kilowatt crête.

Le bilan financier prévisionnel à 20 ans, pour le SDEC ÉNERGIE, se présente comme suit :

Dépenses d'investissement	30 000 €	Vente totale d'électricité	35 600 €
Dépenses d'exploitation	9 000 €	Subvention - REGION	6 000 €
		COMMUNE - forfait maintenance	4 500 €
Total :	39 000 €	Total :	46 100 €

Le SDEC ÉNERGIE est maître d'ouvrage pour la réalisation de l'installation photovoltaïque alors que la commune est maître d'ouvrage pour la construction de son bâtiment. Pour faciliter la réalisation de ces deux projets, il est souhaitable de désigner un maître d'ouvrage unique.

Il est proposé au Bureau Syndical de conclure avec la commune de SUBLES, une convention de délégation temporaire de la maîtrise d'ouvrage du SDEC ÉNERGIE, pour lui permettre de coordonner la réalisation des projets, de préciser les conditions d'organisation de la maîtrise d'ouvrage et d'en fixer le terme.

Le Président propose au Bureau Syndical de se prononcer sur ce plan de financement et sur ce projet de convention.

A noter que, M. Gérard MANACH, maire de Subles, ne participe pas au vote.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide :

- *d'accepter le financement proposé pour le projet de toiture photovoltaïque sur l'atelier technique municipal sur la commune de Subles ;*
- *d'accepter la délégation temporaire de la maîtrise d'ouvrage pour faciliter la réalisation de ce projet ;*
- *d'autoriser le Président à mettre en œuvre ces décisions et à signer tout acte s'y rapportant.*

o **Commune de Valdallière : Transfert de la compétence « Energies renouvelables » pour deux projets de production d'électricité et de chaleur sur le territoire de la commune déléguée de Vassy**

- **Projet de production d'électricité photovoltaïque (école de musique sur le territoire de la commune déléguée de Vassy).**

Par délibération en date du 24 octobre 2017, la commune nouvelle de Valdallière a émis le souhait de transférer au SDEC ÉNERGIE sa compétence « Energies renouvelables » pour un projet de production d'électricité photovoltaïque sur l'école de musique de la commune déléguée de Vassy.

Conformément aux dispositions de l'article 5.2 des statuts du SDEC ÉNERGIE, applicables au 1er janvier 2017, la commission propose au Bureau Syndical de se prononcer sur cette demande de transfert de compétence, visé à l'article 3.8 de ces mêmes statuts.

L'investissement estimé de 93 850 € porte sur la mise en place de 240 m² de panneaux pour une puissance de 36 kWc. Ils permettront de produire plus de 27 900 kWh par an d'électricité, soit une recette évaluée à 67 550 €.

Le syndicat souhaite favoriser le développement des projets de production d'énergies renouvelables ; il s'est donc attaché à minimiser la participation de la collectivité aux dépenses d'investissements en utilisant les recettes liées à la vente d'électricité.

Le bilan financier prévisionnel à 20 ans, pour le SDEC ÉNERGIE, s'établit comme suit :

Dépenses d'investissement	93 850 €	Vente totale d'électricité	67 550 €
Dépenses d'exploitation	18 200 €	Subvention - REGION	30 000 €
		COMMUNE - forfait maintenance	18 000 €
Total :	112 050 €	Total :	115 550 €

Le Président propose au Bureau Syndical de se prononcer sur cette demande de transfert de compétence et sur le plan de financement du projet correspondant.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide :

- *d'accepter le transfert de la compétence « Energies renouvelables », visé à l'article 3.8 des statuts du SDEC ÉNERGIE et portant sur la production d'électricité photovoltaïque en utilisant la toiture de l'école de musique de la commune déléguée de Vassy (VALDALLIERE) ;*
- *de mettre en œuvre ce transfert de compétence, tant sur les aspects patrimoniaux, financiers et techniques et de tous les contrats qui y sont attachés ;*
- *d'accepter le financement proposé pour ce projet, tel que présenté ci-dessus ;*
- *d'autoriser le Président à mettre en œuvre ces décisions et à signer tout acte s'y rapportant.*

- **Projet de production de chaleur** (réseau technique bois avec raccordement de 7 bâtiments, sur le territoire de la commune déléguée de Vassy).

Par délibération en date du 24 octobre 2017, la commune nouvelle de Valdallière a émis le souhait de transférer au SDEC ÉNERGIE sa compétence « Energies renouvelables » pour un projet de production d'électricité photovoltaïque sur l'école de musique de la commune déléguée de Vassy.

Conformément aux dispositions de l'article 5.2 des statuts du SDEC ÉNERGIE, applicables au 1er janvier 2017, la commission « Energie », réunie le 13 novembre 2017, propose au Bureau Syndical de se prononcer sur cette demande de transfert de compétence, visé à l'article 3.8 de ces mêmes statuts.

L'investissement estimé de 93 850 € porte sur la mise en place de 240 m² de panneaux pour une puissance de 36 kWc. Ils permettront de produire plus de 27 900 kWh par an d'électricité, soit une recette évaluée à 67 550 €.

Le syndicat souhaite favoriser le développement des projets de production d'énergies renouvelables ; il s'est donc attaché à minimiser la participation de la collectivité aux dépenses d'investissements en utilisant les recettes liées à la vente d'électricité.

Le bilan financier prévisionnel à 20 ans, pour le SDEC ÉNERGIE, est le suivant :

Dépenses d'investissement	93 850 €	Vente totale d'électricité	67 550 €
Dépenses d'exploitation	18 200 €	Subvention - REGION	30 000 €
		COMMUNE - forfait maintenance	18 000 €
Total :	112 050 €	Total :	115 550 €

Le Président propose au Bureau Syndical de se prononcer sur cette demande de transfert de compétence et sur le plan de financement du projet correspondant.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide :

- *d'accepter le transfert de la compétence « Energies renouvelables », visé à l'article 3.8 des statuts du SDEC ÉNERGIE et portant sur la production d'électricité photovoltaïque en utilisant la toiture de l'école de musique de la commune déléguée de Vassy (VALDALLIERE) ;*
- *de mettre en œuvre ce transfert de compétence, tant sur les aspects patrimoniaux, financiers et techniques et de tous les contrats qui y sont attachés ;*
- *d'accepter le financement proposé pour ce projet, tel que présenté ci-dessus ;*
- *d'autoriser le Président à mettre en œuvre ces décisions et à signer tout acte s'y rapportant.*

11) CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE PRET DE L'EXPOSITION NOMADE – COLLEGE DE CREULLY

Dans le cadre de la maison de l'énergie, la version nomade de l'exposition « 2050 » est à la disposition des adhérents, afin de les faire bénéficier de cet équipement sur leur territoire et de poursuivre ainsi les actions du SDEC ÉNERGIE en matière de conseil et de sensibilisation des différents publics sur les enjeux énergétiques.

Le partenariat avec le collège Jean de la Varenne de Creully-sur-Seulles (Creully) porte sur le prêt de cette exposition afin de sensibiliser l'ensemble des élèves aux économies d'énergie et au développement durable.

Les classes de cycle 3, des écoles rattachées au collège, participeront aux animations proposées par les éco-délégués et les enseignants du 2nd degré et une animation pour les familles sera proposée en fin de projet pour valoriser ce partenariat.

La convention proposée - annexe 3 de la note jointe à la convocation - a pour objet de définir les modalités de ce partenariat sur la base :

- de la mise à disposition de l'exposition nomade « 2050 », au sein du collège, du 15 janvier au 23 février 2018 ;
- de la mise à disposition de moyens humains pour la formation et pour quatre jours d'animation.

Vu, l'avis favorable de la commission, le Président propose au Bureau Syndical de se prononcer sur ce projet de convention.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide :

- d'adopter la convention proposée et d'autoriser le Président à la signer et à la mettre en œuvre ;
- d'autoriser le Président à signer tout acte se rapportant à cette décision

12) PARTENARIATS AVEC CAEN NORMANDIE METROPOLE

Mme la 1^{ère} Vice-Présidente rappelle que la convention de partenariat entre le SDEC ÉNERGIE et Caen-Métropole relative à l'accompagnement des démarches de transition énergétique des communautés de communes de son territoire, signée le 15 juin 2016 prévoit que :

1. Le SDEC ÉNERGIE peut apporter différents types d'accompagnement aux EPCI de Caen Normandie Métropole qui s'engagent dans la transition énergétique dont :
 - le diagnostic énergie intercommunal et son option d'accompagnement énergétique des bâtiments prioritaires ;
 - le CEP intercommunal.
2. Ces accompagnements sont co-financés par les fonds TEP CV « Territoires à énergie positive pour la croissance verte », dont bénéficie Caen Normandie Métropole de la part du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer pour la réalisation d'actions dans le domaine de l'énergie et du climat ;
3. La réalisation de ces actions nécessite une convention tripartite entre la Communauté de communes, Caen Normandie Métropole et le SDEC ÉNERGIE.

Récemment, l'Etat a fait savoir que les projets non délibérés à la date du 31 décembre 2017 ne seraient plus éligibles au fond « TEP CV ».

Aussi, et pour ne pas perdre les financements attendus, Caen Normandie Métropole sollicite le syndicat pour qu'une convention avec les territoires, aujourd'hui non accompagnés, soit signée avant la fin de l'année.

Dans ce contexte, les Communautés de Communes Cœur de Nacre et du Pays de Falaise ont délibéré le 16 novembre 2017 et la Communauté de communes du Val-ès-Dunes le 23 novembre 2017, sur la base de l'accompagnement suivant et des aides du SDEC ÉNERGIE 2017, votées par le Comité syndical du 6 avril 2017 :

- o **CDC CŒUR DE NACRE : « accompagnement énergétique pour 15 bâtiments énergivores sur 4 ans »**

Montant pour 15 bâtiments maximum, sur la base de la liste des bâtiments prioritaires établis par Caen Normandie Métropole	
SDEC ÉNERGIE	18 750 €
CAEN NORMANDIE METROPOLE (40%) (au titre du fonds «TEP CV »)	15 000 €
CDC Cœur de Nacre (10%)	3 750 €
TOTAL	37 500 € (soit 2500€/bâtiment)

- o **Diagnostic Energie Intercommunal :**

CDC DU PAYS DE FALAISE :	Coût du service	Part SDEC ÉNERGIE	Contribution Caen Normandie Métropole	Contribution CDC
SERVICE DE BASE	38 080 €	26 656 €	3 808 €	7 616 €
OPTION	37 500 €	18 750 €	11 250 €	7 500 €
TOTAL	75 580 €	45 406 €	15 058 €	15 116 €

CDC VAL-ES-DUNES :	Coût du service	Part SDEC ÉNERGIE	Contribution Caen Normandie Métropole	Contribution CDC
SERVICE DE BASE	32 745 €	22 921 €	3 274 €	6 549 €
OPTION	37 500 €	18 750 €	11 250 €	7 500 €
TOTAL	70 245 €	41 671 €	14 524 €	14 049 €

Les conventions ont donc pour objectif, pour une durée de 4 ans, de mettre en œuvre :

- l'option « efficacité énergétique des bâtiments publics prioritaires » du diagnostic énergie intercommunal pour la Communauté de communes de Cœur de Nacre ;
- le diagnostic énergie intercommunal pour la Communauté de communes de Val-ès-Dunes ;
- le diagnostic énergie intercommunal pour la Communauté de communes du Pays de Falaise.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide :

- *d'adopter les conventions tripartites proposées entre les Communautés de Communes Cœur de Nacre, du Pays de Falaise et Val-Es-Dunes, Caen Normandie Métropole et le SDEC ÉNERGIE et d'autoriser le Président à les signer et à les mettre en œuvre ;*
- *d'autoriser le Président à signer tout acte se rapportant à cette décision.*

13) AIDES FINANCIERES

o Achat de véhicules électriques :

Les communes de Balleroy-sur-Drôme et de Carpiquet ont respectivement sollicité le SDEC ÉNERGIE pour l'attribution d'une aide financière pour l'achat d'un véhicule électrique pour les besoins de leur collectivité.

Dans le cadre des aides financières adoptées par délibération du Comité Syndical du 6 avril 2017, le Président précise que le SDEC ÉNERGIE participe à hauteur de 2 000 € pour l'achat d'un véhicule électrique, étant entendu que le montant total des subventions (autres financeurs et SDEC ÉNERGIE) ne peut dépasser 80% du montant HT de l'opération.

Les projets de conventions ont été transmis aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion – annexe 5 de la note de présentation jointe à la convocation.

Vu, l'avis favorable de la commission, le Président propose au Bureau Syndical de se prononcer sur ces demandes d'aide.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *décide d'accorder une aide financière maximum de 2 000 € à chacune des communes de Balleroy-sur-Drôme et de Carpiquet, pour l'achat d'un véhicule électrique ;*
- *dit que ces aides seront imputées à l'article 65738 ;*
- *autorise le Président à signer les conventions proposées et à les mettre en œuvre, ainsi que tout acte s'y rapportant.*

o Achat d'un cycle électrique :

La commune de Saint-Arnoult a sollicité le SDEC ÉNERGIE pour l'attribution d'une aide financière pour l'achat d'un cycle électrique pour les besoins de sa collectivité.

Dans le cadre des aides financières adoptées par délibération du Comité Syndical du 6 avril 2017, le Président précise que le SDEC ÉNERGIE participe à hauteur de 300 € pour l'achat d'un cycle électrique, étant entendu que le montant total des subventions (autres financeurs et SDEC ÉNERGIE) ne peut dépasser 80% du montant HT de l'opération.

Le projet de convention a été transmis aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion – annexe 6 de la note de présentation jointe à la convocation.

Vu, l'avis favorable de la commission, le Président propose au Bureau Syndical de se prononcer sur cette demande d'aide.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *décide d'accorder une aide financière maximum de 300 € à Saint-Arnoult, pour l'achat d'un cycle électrique ;*
- *dit que ces aides seront imputées à l'article 65738 ;*
- *autorise le Président à signer la convention proposée et à la mettre en œuvre, ainsi que tout acte s'y rapportant.*

CONCESSIONS GAZ

Madame Jacqueline ANDRE, Vice-Présidente en charge des concessions gaz, présente les travaux de la commission, réunie le 16 novembre 2017.

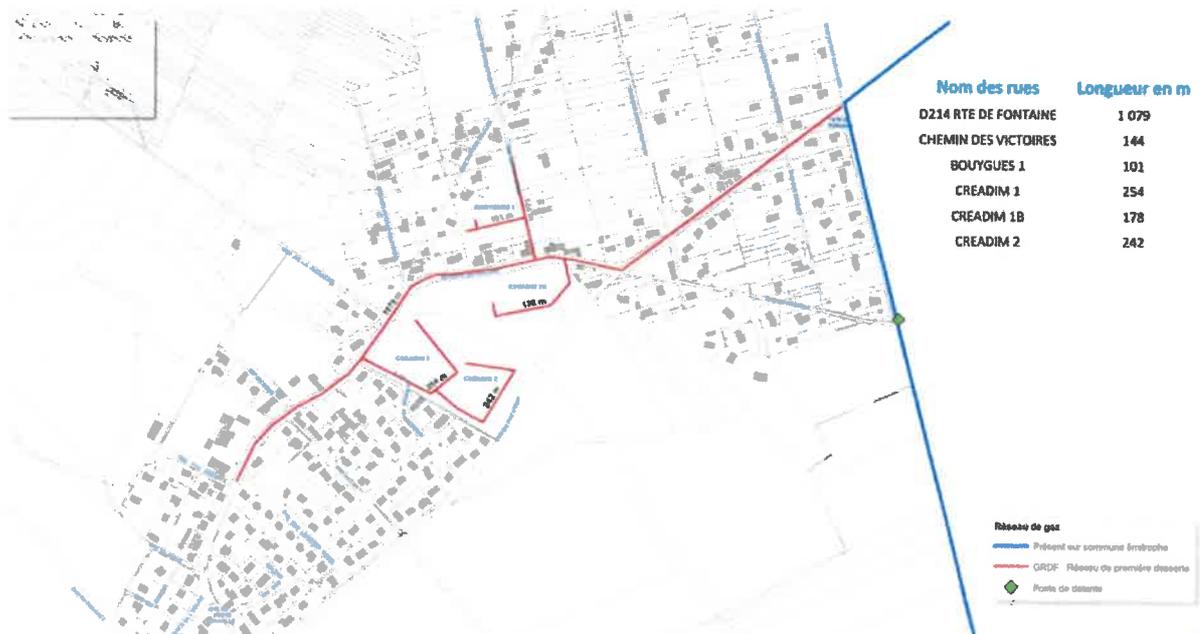
14) DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - COMMUNE DE BARON SUR ODON

Dans le cadre de l'aménagement urbain de son territoire, la commune de Baron sur Odon, dont la compétence « gaz » est transférée au SDEC ÉNERGIE depuis le 12 mars 1998, souhaite bénéficier d'une desserte gazière dans un avenir proche et a donc sollicité le syndicat, pour réaliser ces infrastructures de réseau et les exploiter.

Suite à l'ouverture des marchés de l'énergie, l'extension de la concession gaz à de nouvelles communes doit faire l'objet d'une mise en concurrence.

Préalablement à une telle procédure, et en application de l'article L1411-4 du C.G.C.T., le Comité syndical du 6 avril 2017, après avis consultatif de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), a décidé de mettre en œuvre, comme mode de gestion de ce futur service, une Délégation de Service Public (DSP).

Pour rappel, le projet porte sur la réalisation, la commercialisation et l'exploitation pour une durée à minima de 25 ans, d'un réseau gaz de premier établissement, dont le tracé envisagé est le suivant :



La mise en concurrence s'est organisée en trois phases distinctes, de mai à décembre 2017 :

- Phase 1 : Appel à candidatures sur la base d'un document programme ;
- Phase 2 : Mise à disposition aux candidats retenus du dossier de consultation, avis sur les offres par la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) le 28 septembre 2017 ;
- Phase 3 : Négociations du 29 septembre au 23 novembre 2017.

Pour rappel, le choix du délégataire appartient au Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE. La notification de cette DSP est envisagée fin décembre 2017, pour une mise en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2018.

Comme prévoit la procédure spécifique appliquée aux DSP, il sera transmis aux représentants du Comité Syndical, 15 jours avant sa séance du 12 décembre prochain, soit le 26 novembre au plus tard, le rapport d'analyse des offres et le projet de contrat.

Il est proposé au Bureau Syndical d'émettre un avis sur ce projet sur la base, notamment, des éléments d'évaluations suivants :

- Critère 1 : Investissement
Etendue de la desserte de premier établissement envisagée, quantité de branchements attendus et coût d'investissement.
Conditions techniques et financières d'extension du réseau après les travaux de premier établissement, conditions techniques et financières de densification.
- Critère 2 : Tarification et barème des prix
- Critère 3 : Qualité du service rendu auprès des usagers
Moyens et organisation du service, gestion de la relation client.
- Critère 4 : Compte d'exploitation prévisionnel
Durée de la concession, équilibre et réalisme des comptes prévisionnels fournis, ticket de sortie.

Le Bureau Syndical décide de soumettre cette proposition à l'approbation du Comité syndical du 12 décembre 2017.

15) CONVENTION DE PARTENARIAT TRANSITION ENERGETIQUE AVEC GRDF

Animés d'une volonté commune de favoriser le développement durable et la Maîtrise de la Demande en Énergie (MDE), le SDEC ÉNERGIE et GRDF envisagent de s'engager, à mener conjointement ou de façon complémentaire, des actions visant à accompagner les démarches de transition énergétique portées par les territoires et à promouvoir, lorsque cela s'avère pertinent, l'énergie gaz naturel et biométhane au travers de solutions durablement performantes.

Par ailleurs, pour assurer l'acheminement de cette énergie jusqu'aux consommateurs, dans les meilleurs conditions de fiabilité et de sécurité des personnes et des biens, le SDEC ÉNERGIE et GRDF souhaitent également s'engager à unir leurs efforts dans des actions de prévention des dommages aux ouvrages.

L'objet de la convention proposée, d'une durée de 2 ans, est de dresser la liste et les modalités des différentes actions qui seront menées par GRDF et le SDEC ÉNERGIE dans le contexte présenté ci-dessus.

Le projet de convention a été adressé aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion – annexe 8 de la note de présentation jointe à la convocation.

Les actions conjointes et/ou complémentaires envisagées portent sur :

- la transition énergétique :
 - ✓ organisation d'une matinale de l'énergie (maîtrise de la demande en énergie) ;
 - ✓ animation d'un atelier thématique (projets de méthanisation).

- la collecte des données, notamment pour l'élaboration des PCAET (Plans Climat Air Energie Territoriaux) : annuellement et ponctuellement ;
- la simulation des coûts d'aménage du réseau gaz pour faciliter la prise de décision de la collectivité quant aux choix de desserte les plus pertinents en matière d'énergie (projets d'urbanisation...);
- l'évaluation du potentiel d'injection de biométhane sur le réseau de distribution : pour 2 à 3 communautés de communes par an ;
- des aides financières pour le développement des projets pour lesquels l'étude de rentabilité est négative (bâtiments publics, opérations de densification urbaine : permis groupés, lotissements, zones d'aménagement concertées) ;
- des actions de valorisation « mobilité durable » ;
- des actions de prévention des dommages aux ouvrages.

Vu, l'avis favorable de la commission, le Président propose au Bureau Syndical de se prononcer sur ce projet de partenariat.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, par 20 voix pour et 1 abstention, décide :

- *d'adopter la convention proposée, en ayant retiré, au préalable, l'alinéa du chapitre 2.1, portant sur la présentation du compteur GAZPAR dans l'exposition « La Fabrique Énergétique », et d'autoriser le Président à la signer et à la mettre en œuvre ;*
- *d'autoriser le Président à signer tout acte se rapportant à cette décision.*

16) DEPLOIEMENT DU COMPTEUR GAZPAR SUR LE TERRITOIRE DES CONCESSIONS GRDF

GRDF a décidé d'engager la 1^{ère} phase de déploiement du compteur Gazpar au cours du printemps 2018 sur le Calvados. Elle concernera en premier lieu les communes de la Côte de Nacre.

Afin de ne pas rencontrer les mêmes difficultés que lors du déploiement du compteur Linky, GRDF sollicite le syndicat au travers de deux actions de communication visant, en amont de ce déploiement, à rassurer les usagers et les élus locaux :

1. Organisation d'une rencontre, portée conjointement par le SDEC ÉNERGIE et le concessionnaire GRDF, à destination des élus dont les communes sont concernées par la 1^{ère} phase de déploiement, avec la présence des membres du Bureau Syndical qui le souhaitent.

L'objet, de la rencontre, envisagée courant février 2018, serait de présenter le compteur et son fonctionnement, le retour d'expérience de la région du Havre, qui était une zone pilote, et d'échanger sur tout ce qui entoure la pose du compteur.

2. Pose du 1^{er} concentrateur du Calvados sur la toiture du SDEC ÉNERGIE.

Pour mémoire, les membres du Bureau Syndical s'étaient opposés à toute rencontre en ce qui concerne le déploiement du compteur Linky avec le concessionnaire ENEDIS.

Dans cette même logique, le Président propose au Bureau Syndical de se prononcer sur cette proposition.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide :

- *de ne pas s'associer à GRDF dans ses actions de communication autour de sa 1^{ère} phase de déploiement du compteur GAZPAR ;*
- *de refuser l'installation d'un concentrateur sur la toiture du bâtiment du SDEC ÉNERGIE ;*
- *de charger le Président de la mise en œuvre de cette décision et de l'autoriser à signer tout acte s'y rapportant.*

TRAVAUX

M. Alain LIARD, Vice-Président en charge des Travaux, présente les travaux de la commission réunie le 15 novembre 2017 à Ver-sur-Mer.

o Travaux 2017

17) PROGRAMME D'EXTENSION DU RESEAU PUBLIC D'ELECTRICITE – 8EME TRANCHE

La commission propose au Bureau Syndical une huitième tranche de travaux 2017, pour l'extension du réseau public d'électricité concernant 3 projets, pour un montant 68 602,18 € TTC.

La liste de ces projets a été transmise préalablement aux membres du Bureau Syndical - annexe 9 de la note jointe à la convocation.

Le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- décide d'adopter la huitième tranche de travaux 2017, pour l'extension du réseau public d'électricité proposée ;
- dit que les dépenses seront imputées à l'article 2315 ;
- charge le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.

18) PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU RESEAU PUBLIC D'ELECTRICITE – 9EME TRANCHE 2017

La commission propose au Bureau Syndical une neuvième tranche de travaux 2017, pour le renforcement du réseau public d'électricité concernant 7 projets, pour un montant de 559 480,96 € TTC.

La liste de ces projets a été transmise préalablement aux membres du Bureau Syndical - annexe 10 de la note jointe à la convocation.

Le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- décide d'adopter la neuvième tranche de travaux 2017, pour le renforcement du réseau public d'électricité proposée ;
- dit que les dépenses seront imputées à l'article 2315 ;
- charge le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.

19) BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES – 5EME TRANCHE 2017

La commission propose au Bureau Syndical une cinquième tranche de travaux 2017, pour l'implantation de 10 bornes de recharge dont 8 rapides pour véhicules électriques, pour un montant de 452 580,60 € TTC.

La liste de ces projets a été transmise préalablement aux membres du Bureau Syndical - annexe 11 de la note jointe à la convocation.

Le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- décide d'adopter la cinquième tranche de travaux 2017 d'implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques proposée ;
- dit que les dépenses seront imputées à l'article 2317 ;
- autorise le Président à signer tout document s'y rapportant.

o Travaux 2018

20) PROGRAMME DE SECURISATION DU RESEAU PUBLIC D'ELECTRICITE – 2^{EME} TRANCHE 2018

La commission propose au Bureau Syndical une deuxième tranche de travaux 2018, pour la sécurisation du réseau public d'électricité concernant 28 projets, pour un montant de 487 727,67 € TTC.

La liste de ces projets a été transmise préalablement aux membres du Bureau Syndical - annexe 12 de la note jointe à la convocation.

Le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- décide d'adopter la deuxième tranche de travaux 2018, pour la sécurisation du réseau public d'électricité proposée ;
- dit que les dépenses seront imputées à l'article 2315 ;
- charge le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.

21) PROGRAMME D'EFFACEMENT COORDONNE DES RESEAUX – 2^{EME} TRANCHE 2018

La commission propose au Bureau Syndical une deuxième tranche de travaux 2018, pour l'effacement coordonné des réseaux concernant 22 projets, pour un montant de 3 599 624,00 € TTC.

La liste de ces projets, complétée en séance par le dossier portant sur les travaux de la rue Brière de Mondeville, pour un montant de 219 000 €, a été transmise préalablement aux membres du Bureau Syndical - annexe 13 de la note jointe à la convocation.

Le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- décide d'adopter la deuxième tranche de travaux 2018 d'effacement coordonné des réseaux proposée ;
- dit que les dépenses seront imputées aux articles 2315, 2317 et 4581 ;
- charge le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.

22) DELEGATIONS TEMPORAIRES DE MAITRISE D'OUVRAGE

Le Bureau Syndical est invité à se prononcer sur des conventions de Délégations Temporaires de Maîtrise d'Ouvrage susceptibles d'être mises en œuvre pour des travaux d'éclairage public, associés à un projet d'effacement coordonné de réseaux :

Commune	Cat.	Désignation de l'effacement des réseaux concernés	Réseau concerné par la DTMO	Coût global de l'opération TTC	Coût TTC du réseau EP	Proportion EP / Coût global du projet
DIVES-SUR-MER	A	"RUE DE L'HOTEL DE VILLE"	EP	130 031,12 €	28 013,95 €	22%
VILLERS SUR MER	A	"QUARTIER DES BOSQUETS PHASE 2"	EP	277 029,06 €	88 597,26 €	32%
		"QUARTIER DES BOSQUETS PHASE 3"	EP	319 027,16 €	84 903,37 €	27%

op JC

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- décide d'assurer temporairement les maîtrises d'ouvrage de l'enfouissement du réseau d'éclairage public dans le cadre des opérations d'effacement des réseaux aériens susvisés ;
- dit que la dépense sera imputée à l'article 4581 817 ;
- adopte la convention proposée ;
- autorise le Président à la signer et à la mettre en œuvre ainsi que tout acte s'y rapportant.

23) AIDES FINANCIERES

o Dépenses d'investissement sur le réseau d'éclairage public de Bainville-sur-Orne

La commune de Blainville-sur-Orne a sollicité le SDEC ÉNERGIE pour l'attribution d'une aide financière pour des dépenses d'investissement sur son patrimoine d'éclairage public.

En application des aides et contributions financières adoptées par le Comité Syndical du 6 avril 2017, et eu égard au montant annuel de la TCCFE conservée par le SDEC ÉNERGIE pour cette commune, la commission propose au Bureau Syndical d'apporter, à cette collectivité, une aide financière, à hauteur de 2 363,76 €, selon la liste des opérations suivantes :

Objet	Type de travaux	Montant retenu	Montant de l'aide
"Fourniture et pose de variateurs - Phase 2 Armoires 04 - 05 - 12 - 25 - 26/27"	Investissement	0,00 €	Pas de système de télésurveillance prévu
"Fourniture et pose d'horloges astronomiques - Phase 1 Armoires 05 - 09 - 10 - 12 - 13 -16 - 26/27 - 29 - 30"	Investissement	2 235,00 €	335,25 €
Remplacement des candélabres - Boulevard Périphérique	Maintenance	2 955,80 €	443,37 €
Alimentation cheminement accès médiathèque	Investissement	1 682,50 €	0,00 €
Cheminement piéton - accès gymnase Lenormand	Investissement	814,50 €	0,00 €
Cheminement piéton - accès parking	Investissement	4 151,10 €	622,67 €
Cheminement piéton - accès ancien cimetière	Investissement	2 095,20 €	0,00 €
Rue de la mer - Zone portuaire - Remplacement Armoire 10 incendiée	Maintenance	3 190,30 €	478,55 €
Réparation des réseaux armoire 99	Maintenance	1 201,80 €	180,27 €
Défaut armoire 02 - Réparation câble parking de la résidence Rue Lemarchand	Maintenance	702,00 €	105,30 €
Rue de la Marne - Support 22-001 accidenté	Maintenance	1 322,40 €	198,36 €
		20 350,60 €	2 363,76 €

Cette subvention correspond à une aide de 15%, identique à celle apportée à une commune ayant transféré la compétence éclairage public au SDEC ÉNERGIE.

Le Président soumet cette proposition au Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- décide d'accepter l'aide proposée d'un montant de 2 363,76 € ;
- dit que la dépense sera imputée à l'article 204 14 822 ;
- autorise le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

o **Périphériques des systèmes communicants**

➤ **Panneaux à Messages Variables (PMV)**

La fourniture et la pose de matériels périphériques reliés aux systèmes communicants que le SDEC ÉNERGIE installe pour piloter à distance l'éclairage public des collectivités adhérentes, peuvent bénéficier d'aides financières, dont les modalités, en 2017, sont déterminées par le Bureau Syndical - décision du Comité Syndical par délibération en date du 6 avril 2017.

Dans ce contexte, le SDEC ÉNERGIE a été sollicité pour des projets de Panneaux à Messages Variables (PMV).

Ces projets comportent à la fois la fourniture et la pose de panneaux à message variables à partir du réseau d'éclairage public.

Conformément à la délibération du Comité Syndical du 6 avril 2017, la commission propose au Bureau Syndical de financer la globalité d'un projet à hauteur de :

- 20% pour les communes de catégorie « B1 » ;
- 30% pour les communes de catégories « B2 » et « C ».

Pour mémoire, les aides et contributions 2017 ne prévoient pas la possibilité d'une aide pour les communes de catégorie « A ».

Le Président soumet cette proposition au Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *décide de valider les taux d'aides financières proposés ;*
- *dit que les dépenses seront imputées à l'article 2317 ;*
- *autorise le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.*

➤ **Fourniture et installation de vidéo-protection**

La fourniture et la pose de matériels périphériques reliés aux systèmes communicants que le SDEC ÉNERGIE installe pour piloter à distance l'éclairage public des collectivités adhérentes, peuvent bénéficier d'aides financières, dont les modalités, en 2017, sont déterminées par le Bureau Syndical - décision du Comité Syndical par délibération en date du 6 avril 2017.

Dans ce contexte, et considérant que la fourniture et l'installation de matériels de vidéo-protection nécessitent de disposer de compétences techniques spécifiques à ce type d'opération, le SDEC ÉNERGIE a été sollicité pour un projet portant sur la fourniture et la pose de 12 appareils de vidéo-protection, leur raccordement aux installations d'éclairage public, la mise en place de nœuds communicants et l'assistance technique d'un bureau d'études spécialisé.

Cette opération expérimentale sur une commune volontaire permettrait d'acquérir un retour d'expérience indispensable, offrant la possibilité d'évaluer les contraintes techniques et financières de ce service complémentaire à l'exercice de la compétence éclairage public, en vue éventuellement, d'en dupliquer le modèle.

Sur cette base, la commission propose au Bureau Syndical d'apporter à ce projet une aide de 30% de son coût global, plafonnée à 15 000 € pour toute la partie assistance à maîtrise d'ouvrage et fourniture de matériel.

Le Président soumet cette proposition au Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *décide de réaliser, à titre expérimentale, cette opération,*
- *décide de valider les taux d'aides financières proposés ;*
- *dit que les dépenses seront imputées à l'article 2317 ;*
- *autorise le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.*

SOLIDARITE

M. Cédric POISSON, Vice-Président en charge de la solidarité, présente les dossiers étudiés par la commission réunie le 16 novembre 2017.

24) SOUTIENS FINANCIERS A LA RENOVATION ENERGETIQUE

Dans le cadre des conventions qui lient le SDEC ÉNERGIE aux différents opérateurs agissant pour lutter contre la précarité énergétique, la commission propose aux membres du Bureau Syndical de se prononcer sur 5 demandes d'aides et d'accorder, au regard de l'urgence sociale et des dossiers présentés, les aides suivantes :

Opérateurs	Commune	Travaux de maîtrise de l'énergie (MDE) éligibles	Gain énergétique estimé après travaux	Montant de l'aide sollicitée	Montant de l'aide accordée
INHARI	LIVRY	- isolation des murs et des combles, - remplacement des menuiseries extérieures, - installation d'une PAC Air/Eau avec plancher chauffant.	73%	2 000 €	2 000 €
	GARCELLES-SECQUEVILLE	- isolation des combles, - installation d'une VMC simple flux hygroréglable, - remplacement de l'insert.	25.2%	2 000 €	Dossier rejeté
SOLIHA	ARGANCHY	- remplacement des menuiseries en bois simple vitrage et volets, installation d'une VMC, installation d'un poêle à granulés.	25%	2 000 €	1 800 €
	LISIEUX	- remplacement des menuiseries en bois simple vitrage et des volets, - remplacement de la chaudière de la chaudière.	32%	2 000 €	Dossier ajourné : demande d'informations complémentaires
	SAINT VIGOR LE GRAND	- installation d'une VMC simple flux hygroréglable, - remplacement des menuiseries en bois simple vitrage	27%	2 000 €	2 000 €

Le Président soumet cette proposition au Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- décide d'approuver les aides proposées ;
- décide de rejeter la demande déposée pour le logement de la commune de Garcelles-Secqueville et d'ajourner celui du logement de Lisieux ;
- dit que les dépenses seront imputées à l'article 6574 ;
- d'autoriser le Président à signer tout acte s'y rapportant.

25) ACTUALITES (SUITE)

 o **Fusion des SIG du SDEC ÉNERGIE et du CD14**

M. le Président rappelle que, par convention validée au Bureau Syndical du 30 juin 2017, le SDEC ÉNERGIE et le Conseil Départemental du Calvados ont décidé de fusionner leurs SIG respectifs, GEOSDEC et GéoCalvados.

Ainsi, dès le 1^{er} février 2018, les collectivités du Calvados, communes, communautés de communes ... auront à leur disposition, un seul et unique outil cartographique, alliant l'ergonomie des outils actuels et la complémentarité des informations des deux structures.

Ce nouveau SIG a été baptisé « mapéo Calvados ».

L'identité visuelle de ce nouveau service est présentée à l'écran :



La signature de ce partenariat avec le Président du Conseil Départemental est envisagée début 2018.

o 80ème anniversaire du SDEC ÉNERGIE

Le Bureau Syndical du 30 juin 2017 a décidé la constitution d'un groupe de travail d'élus, composé du Présidente et de MM. Cédric POISSON et Rémi BOUGAULT, afin, notamment, de préparer le 80ème anniversaire du SDEC ÉNERGIE, prévu en 2018.

Il s'agit d'une action de communication qui vise à :

- Conforter la place du syndicat comme partenaire institutionnel ;
- Renforcer l'identification des agents du SDEC ÉNERGIE aux valeurs du syndicat.

Deux temps forts sont envisagés pour marquer cet évènement :

- Une soirée le Jeudi 14 juin 2018, à Caen - 400 personnes – élus, partenaires et agents ;
- La création d'un visuel « 80 ans », qui sera dévoilé avec la carte de vœux 2018, avec reprise sur la papeterie institutionnelle toute l'année.

Le groupe de travail envisage de proposer l'une des deux options suivantes pour la soirée :

- Une manifestation « CLASSIQUE », dans un lieu conventionnel, avec discours et cocktail dinatoire dans une ambiance musicale. Un livre sur l'histoire du syndicat serait remis à l'ensemble des participants. Le coût de cette manifestation est estimé à 83 000 € HT.
- Une manifestation plus « novatrice », dans un lieu plus atypique. Il s'agirait d'une soirée surprenante (mais non ostentatoire), avec discours officiels et cocktail dinatoire dans une ambiance musicale. Des animations participatives, en accès libre, seraient proposées, en lien avec les actions du syndicat. Le coût de cette formule s'élève à 58 000 € HT.

o 3ème Conférence des Présidents du TEN

M. le Président confirme que la 3ème conférence des Présidents du Territoire Energie Normandie, le TEN, a été organisée mercredi 29 novembre à Saint-Lô ; le syndicat de la Manche ayant la charge de la Présidence de l'entente en 2017.

M. Bruno DELIQUE présente les sujets abordés à l'occasion de cette réunion :

- Bilan des activités de l'année 2017
- Perspectives pour 2018 :
 - Mobilité durable : développement de stations hydrogène « Eashymob » ;
 - Etude des gisements de méthanisation en lien avec la mobilité ;
 - Entrée des syndicats au capital de la SEM West Energie ;
 - Partage d'une stratégie commune du TEN : mobilité / concession...

La Présidence du TEN sera assurée en 2018 par le syndicat de l'Orne - TE61 et la 4ème conférence est d'ores et déjà envisagée le 7 février 2018 matin à Alençon. La date sera confirmée prochainement.

o **Retrait de Guilberville – Adhésion de la Communauté de communes Cœur de Nacre**

M. le Président annonce que suite à la notification qui a été adressée le 21 septembre 2017 à chaque membre du syndicat, afin qu'il délibère pour accepter ou non le retrait de la commune déléguée de Guilberville et l'adhésion de la communauté de communes Cœur de Nacre, le syndicat a enregistré les délibérations suivantes :

Retrait de la Commune déléguée de Guilberville		
Délibérations reçues - avis favorable	399	541 265 habitants
Délibérations reçues - avis défavorable	0	0 habitant
Délibérations prises mais non reçues - avis favorable	8	4 376 habitants
TOTAL	407	545 641 habitants

Adhésion de la communauté de commune de Cœur de Nacre		
Délibérations reçues - avis favorable	394	538 336 habitants
Délibérations reçues - avis défavorable	0	0 habitant
Délibérations prises mais non reçues - avis favorable	8	4 376 habitants
Délibérations non prises - avis favorable	145	154 499 habitants
TOTAL	547	697 211 habitants

Il rappelle que la majorité qualifiée s'obtient des deux manières suivantes :

Majorité qualifiée	2/3 membres - 1/2 pop	365 communes	348 606 habitants
	1/2 membres - 2/3 pop	274 communes	464 807 habitants

Compte-tenu des retours annoncés ci-dessus, et même si le délai d'expression court encore jusqu'au 21 décembre, la majorité qualifiée est donc d'ores et déjà acquise.

Les services de la Préfecture en ont été informés et l'arrêté inter-Préfectoral devrait pouvoir être pris prochainement.

o **Commission Consultative pour la Transition Energétique**

M. le Président précise que la Commission Consultative pour la Transition Energétique, s'est réunie pour la seconde fois de l'année, le 28 novembre dernier.

Cette réunion a été notamment l'occasion d'aborder les sujets suivants :

- Actualités depuis la dernière réunion de la commission (2 mai 2017) ;
- Impact des enjeux de la transition énergétique au regard du futur contrat de concession d'électricité ;
- Mise en œuvre de la feuille de route : actions réalisées et propositions des groupes de travail ;
- La transition énergétique en marche : témoignage de la Communauté de communes Cingal Suisse Normande.

Les 30 représentants présents (16 du collège du SDEC ÉNERGIE et 14 du collège des EPCI) ont été attentifs aux différents sujets présentés et malgré un léger tassement du nombre de participants, cette commission a pris son rythme de croisière et est, maintenant, complètement reconnue parmi les acteurs de la transition énergétique.

Cette réunion a été l'occasion de recueillir différents témoignages et les rapporteurs des trois groupes de travail ont pu présenter leurs travaux respectifs.

Ainsi, sont intervenus :

- Nicolas JOYAU pour Caen Normandie Métropole ;
- Isabelle MARIE-HUET de la DDTM – pour dresser l'état d'avancement des PCAET dans le Calvados ;
- Gérard POULAIN – rapporteur GT « PCAET »
- Patrice GERMAIN – rapporteur du GT « sensibilisation à la TE »
- Alban RAFFRAY (*Patrick Dujardin, excusé*) – rapporteur du GT « SRADDET »
- Abderrahman BOUJRAD et Jean-Claude BRETEAU de la CC Cingal-Suisse-Normande : témoignage.

Le Bureau Syndical prend acte de toutes ces communications.

26) ECHEANCIER

M. Bruno DELIQUE informe les élus des nouvelles échéances, ou des modifications définies depuis le dernier Bureau Syndical, pour le calendrier des dernières échéances 2017 et du 1^{er} semestre 2018 :

o Fin du premier semestre 2017

DECEMBRE 2017		
CONFERENCE NOME	J. LELANDAIS, B. LEJEUNE JF. GUILLEMOT, représentant de la CCTE	Jeudi 7 décembre 14h30 - DREAL
COMITE SYNDICAL	Les 199 membres	Mardi 12 décembre 14h00 - CCI
COMITE SYNDICAL (Option si quorum non atteint le 12)	Les 199 membres	Mardi 19 décembre 14h00 - Salle des fêtes St Contest

o Premier semestre 2018

JANVIER 2018			
COMMISSION ENERGIE	C. GOURNEY-LECONTE F. BLIN C. CHESNEL	M. DUFOUR JY. HEURTIN N. JOYAU G. MANACH	Lundi 8 janvier - 13h30
CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE AUTONOME	J. LELANDAIS, C.GOURNEY-LECONTE, P.LAGALLE, C. CHESNEL et J. BELLANGER		Lundi 8 janvier 16h00
COMMISSION ADMINISTRATION FINANCES	P. LAGALLE J. BELLANGER H. GIRARD	B. LEJEUNE X. REGNAULT DE PREMESNIL J. TALBOT	Mardi 9 janvier - 9h30
COMMISSION CONCESSION ELECTRICITE ELARGIE AU BUREAU SYNDICAL	Les 25 membres du Bureau Syndical		Mardi 9 janvier - 14h00
COMMISSION NOUVELLES TECHNOLOGIES	C. CHESNEL C. GABRIEL H. GIRARD	A. LE FOLL C. POISSON J. ROYER	Mercredi 10 janvier 9h30
COMMISSION TRAVAUX	A. LIARD J. ANDRE R. BOUGAULT C. GLASSON	JL. GUILLOUARD A. LE FOLL G. MANACH	Mercredi 10 janvier 14h00
COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	JY. HEURTIN JL. GUILLOUARD J. BELLANGER	R. BOUGAULT G. MARIE G. POULAIN J. TALBOT	Jeudi 11 janvier 10h00
COMMISSION SOLIDARITE	C. POISSON F. BLIN C. GLASSON	P. LAGALLE G. POULAIN	Jeudi 11 janvier 14h00
COMMISSION CONCESSIONS GAZ	J. ANDRE C. GABRIEL N. JOYAU	G. MARIE X. REGNAULT DE PREMESNIL	Jeudi 11 janvier 15h00
CAO	J. LELANDAIS H. GIRARD P. LAGALLE	B. LEJEUNE A. LIARD F. BLIN	Vendredi 12 janvier 9h30
VŒUX AU PERSONNEL	Les 25 membres du Bureau Syndical		Vendredi 12 janvier 11h00
COMMISSION AD'HOC « EAU » ET « ASSAINISSEMENT »	J. LELANDAIS, C.GOURNEY-LECONTE, F. BLIN, C.GABRIEL, H. GIRARD, JY. HEURTIN, P.LAGALLE et G.POULAIN		Vendredi 12 janvier 14h30
VŒUX DU SDEC ÉNERGIE AUX PARTENAIRES	Comité Syndical et partenaires		Mercredi 17 janvier 18h00
BUREAU SYNDICAL	Les 25 membres		Jeudi 18 janvier 9h30
ATELIERS DE LA FABRIQUE ENERGETIQUE HYDROGENE	Les délégués		Mercredi 24 janvier 8h30



FEVRIER 2018			
COMMISSION ENERGIE	C. GOURNEY-LECONTE F. BLIN C. CHESNEL	M. DUFOUR JY. HEURTIN N. JOYAU G. MANACH	Lundi 5 février - 13h30
COMMISSION ADMINISTRATION FINANCES	P. LAGALLE J. BELLANGER H. GIRARD	B. LEJEUNE X. REGNAULT DE PREMESNIL J. TALBOT	Mardi 6 février - 9h30
COMMISSION CONCESSION ELECTRICITE ELARGIE AU BUREAU SYNDICAL	Les 25 membres du Bureau Syndical		Mardi 6 février - 14h00
COMMISSION NOUVELLES TECHNOLOGIES	C. CHESNEL C. GABRIEL H. GIRARD	A. LE FOLL C. POISSON J. ROYER	Mercredi 7 février 9h30
COMMISSION TRAVAUX	A. LIARD J. ANDRE R. BOUGAULT C. GLASSON	JL. GUILLOUARD A. LE FOLL G. MANACH	Mercredi 7 février 14h00
COMITE SYNDICAL	Les 199 membres		Jeudi 8 février 14h00 - CCI
COMMISSION AD'HOC • EAU • ET • ASSAINISSEMENT •	J. LELANDAIS, C.GOURNEY-LECONTE, F. BLIN, C.GABRIEL, H. GIRARD, JY. HEURTIN, P.LAGALLE et G.POULAIN		Vendredi 9 février 9h30
CAO	J. LELANDAIS H. GIRARD P. LAGALLE	B. LEJEUNE A. LIARD F. BLIN	Vendredi 9 février 14h00
COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	JY. HEURTIN JL. GUILLOUARD J. BELLANGER	R. BOUGAULT G. MARIE G. POULAIN J. TALBOT	Mardi 13 février - 10h00
COMMISSION SOLIDARITE	C. POISSON F. BLIN C. GLASSON	P. LAGALLE G. POULAIN	Mardi 13 février - 14h00
COMMISSION CONCESSIONS GAZ	J. ANDRE C. GABRIEL N. JOYAU	G. MARIE X. REGNAULT DE PREMESNIL	Mardi 13 février - 15h00
COMITE SYNDICAL (Option si quorum non atteint le 8)	Les 199 membres		Jeudi 15 février - 14h00 Salle des fêtes - St Contest
BUREAU SYNDICAL	Les 25 membres		Vendredi 23 février 9h30

MARS 2018			
ATELIERS DE LA FABRIQUE ENERGETIQUE CYCLE ENR 1	Les délégués		Mercredi 7 mars 8h30
COMMISSION ENERGIE	C. GOURNEY-LECONTE F. BLIN C. CHESNEL	M. DUFOUR JY. HEURTIN N. JOYAU G. MANACH	Lundi 12 mars - 13h30
COMMISSION ADMINISTRATION FINANCES	P. LAGALLE J. BELLANGER H. GIRARD	B. LEJEUNE X. REGNAULT DE PREMESNIL J. TALBOT	Mardi 13 mars - 9h30
COMMISSION CONCESSION ELECTRICITE ELARGIE AU BUREAU SYNDICAL	Les 25 membres du Bureau Syndical		Mardi 13 mars - 14h00
COMMISSION NOUVELLES TECHNOLOGIES	C. CHESNEL C. GABRIEL H. GIRARD	A. LE FOLL C. POISSON J. ROYER	Mercredi 14 mars 9h30
COMMISSION TRAVAUX	A. LIARD J. ANDRE R. BOUGAULT C. GLASSON	JL. GUILLOUARD A. LE FOLL G. MANACH	Mercredi 14 mars 14h00

MARS 2018 (SUITE)			
COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	JY. HEURTIN JL. GUILLOUARD J. BELLANGER	R. BOUGAULT G. MARIE G. POULAIN J. TALBOT	Jeudi 15 mars - 10h00
COMMISSION SOLIDARITE	C. POISSON F. BLIN C. GLASSON	P. LAGALLE G. POULAIN	Jeudi 15 mars - 14h00
COMMISSION CONCESSIONS GAZ	J. ANDRE C. GABRIEL N. JOYAU	G. MARIE X. REGNAULT DE PREMESNIL	Jeudi 15 mars - 15h00
COMMISSION AD'HOC • EAU • ET • ASSAINISSEMENT •	J. LELANDAIS, C.GOURNEY-LECONTE, F. BLIN, C.GABRIEL, H. GIRARD, JY. HEURTIN, P.LAGALLE et G.POULAIN		Vendredi 16 mars 9h30
CAO	J. LELANDAIS H. GIRARD P. LAGALLE	B. LEJEUNE A. LIARD F. BLIN	Vendredi 16 mars 14h00
COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE	Les délégués		Du 19 au 29 mars
BUREAU SYNDICAL	Les 25 membres		Vendredi 30 mars 9h30

AVRIL 2018			
COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE	Les délégués		Mardi 3 avril
COMITE SYNDICAL	Les 199 membres		Jeudi 5 avril - 14h00 - CCI
COMITE SYNDICAL (Option si quorum non atteint le 5)	Les 199 membres		Jeudi 12 avril - 14h00 Salle des fêtes - St Contest
COMMISSION ENERGIE	C. GOURNEY-LECONTE F. BLIN C. CHESNEL	M. DUFOUR JY. HEURTIN N. JOYAU G. MANACH	Lundi 16 avril - 13h30
COMMISSION ADMINISTRATION FINANCES	P. LAGALLE J. BELLANGER H. GIRARD	B. LEJEUNE X. REGNAULT DE PREMESNIL J. TALBOT	Mardi 17 avril - 9h30
COMMISSION CONCESSION ELECTRICITE ELARGIE AU BUREAU SYNDICAL	Les 25 membres du Bureau Syndical		Mardi 17 avril - 14h00
COMMISSION NOUVELLES TECHNOLOGIES	C. CHESNEL C. GABRIEL H. GIRARD	A. LE FOLL C. POISSON J. ROYER	Mercredi 18 avril - 9h30
COMMISSION TRAVAUX	A. LIARD J. ANDRE R. BOUGAULT C. GLASSON	JL. GUILLOUARD A. LE FOLL G. MANACH	Mercredi 18 avril - 14h00
COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	JY. HEURTIN JL. GUILLOUARD J. BELLANGER	R. BOUGAULT G. MARIE G. POULAIN J. TALBOT	Jeudi 19 avril - 10h00
COMMISSION SOLIDARITE	C. POISSON F. BLIN C. GLASSON	P. LAGALLE G. POULAIN	Jeudi 19 avril - 14h00
COMMISSION CONCESSIONS GAZ	J. ANDRE C. GABRIEL N. JOYAU	G. MARIE X. REGNAULT DE PREMESNIL	Jeudi 19 avril - 15h00
COMMISSION AD'HOC • EAU • ET • ASSAINISSEMENT •	J. LELANDAIS, C.GOURNEY-LECONTE, F. BLIN, C.GABRIEL, H. GIRARD, JY. HEURTIN, P.LAGALLE et G.POULAIN		Vendredi 20 avril 9h30
CAO	J. LELANDAIS H. GIRARD P. LAGALLE	B. LEJEUNE A. LIARD F. BLIN	Vendredi 20 avril 14h00
MATINALE • GEOSDEC ET LE SPANC •	Les délégués		Mercredi 25 avril 9h00

MAI 2018		
BUREAU SYNDICAL	Les 25 membres	Vendredi 18 mai - 9h30
ATELIERS DE LA FABRIQUE ENERGETIQUE CYCLE ENR 1	Les délégués	Mercredi 7 mars 8h30

JUIN 2018			
COMMISSION ENERGIE	C. GOURNEY-LECONTE F. BLIN C. CHESNEL	M. DUFOUR JY. HEURTIN N. JOYAU G. MANACH	Lundi 11 juin - 13h30
COMMISSION ADMINISTRATION FINANCES	P. LAGALLE J. BELLANGER H. GIRARD	B. LEJEUNE X. REGNAULT DE PREMESNIL J. TALBOT	Mardi 12 juin - 9h30
COMMISSION CONCESSION ELECTRICITE ELARGIE AU BUREAU SYNDICAL	Les 25 membres du Bureau Syndical		Mardi 12 juin - 14h00
COMMISSION NOUVELLES TECHNOLOGIES	C. CHESNEL C. GABRIEL H. GIRARD	A. LE FOLL C. POISSON J. ROYER	Mercredi 13 juin - 9h30
COMMISSION TRAVAUX	A. LIARD J. ANDRE R. BOUGAULT C. GLASSON	JL. GUILLOUARD A. LE FOLL G. MANACH	Mercredi 13 juin - 14h00
COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	JY. HEURTIN JL. GUILLOUARD J. BELLANGER	R. BOUGAULT G. MARIE G. POULAIN J. TALBOT	Jeudi 14 juin - 10h00
COMMISSION SOLIDARITE	C. POISSON F. BLIN C. GLASSON	P. LAGALLE G. POULAIN	Jeudi 14 juin - 14h00
COMMISSION CONCESSIONS GAZ	J. ANDRE C. GABRIEL N. JOYAU	G. MARIE X. REGNAULT DE PREMESNIL	Jeudi 14 juin - 15h00
80 ANS DU SYNDICAT	Représentants au Comité Syndical		Jeudi 14 juin - 19h00
COMMISSION AD'HOC « EAU » ET « ASSAINISSEMENT »	J. LELANDAIS, C.GOURNEY-LECONTE, F. BLIN, C.GABRIEL, H. GIRARD, JY. HEURTIN, P.LAGALLE et G.POULAIN		Vendredi 15 juin 9h30
CAO	J. LELANDAIS H. GIRARD P. LAGALLE	B. LEJEUNE A. LIARD F. BLIN	Vendredi 15 juin - 14h00
JOURNEE DU PERSONNEL	Les membres du Bureau Syndical et le Personnel		Vendredi 22 juin
BUREAU SYNDICAL	Les 25 membres		Vendredi 29 juin - 9h30

Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.

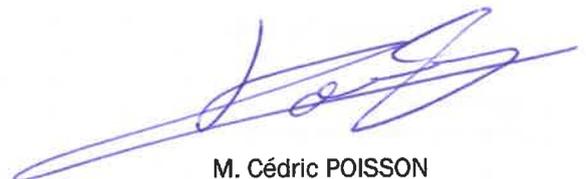
L'ordre du jour étant épuisé, M. Jacques LELANDAIS lève la séance à 12h50.

Le Président de séance,



M. Jacques LELANDAIS

Le Secrétaire de séance,



M. Cédric POISSON

ANNEXE - OBJET : Dépenses entre 5 000 € HT et 50 000 € HT et dépenses de moins de 5 000 € HT

BUREAU SYNDICAL DU 1^{er} DECEMBRE 2017
Compte-rendu des dépenses inférieures à 5 000 € au titre des délégations du Président
du 05/10/2017 au 16/11/2017

Objet	Fournisseur / Tiers	Objet de la dépense	Date du Mandat	Montant HT
Aménagement des locaux	B.INGENIERIE	AMENAGEMENT BUREAU RDC	06/10/2017	600,00
		MO AMENAGEMENT BUREAU RDC	13/11/2017	1 200,00
	EFDI	AMENAGEMENT DIVERS RDC LOT N° 4 ELECTRICITE	13/11/2017	2 560,00
	ELECTRIQUE CITE	FOURNITURE ET POSE BORNE POUR VELO	13/11/2017	829,90
Achat matériel informatique et de bureau	AVENTECH	1 TABLETTE MOBILE	13/10/2017	119,00
		1 TABLETTE MOBILE	18/10/2017	119,00
Achat mobilier bureau	ALTER BURO LOISELET	1 FAUTEUIL EDGE	13/10/2017	293,72
		2 FAUTEUILS DE BUREAU EDGE (DMA et DV)	13/11/2017	587,44
		BUREAU ET FAUTEUIL - BUREAU RH	13/11/2017	1 698,24
	RETIF	1 PRESENTOIRE LA FABRIQUE ENERGETIQUE	25/10/2017	153,81
	UGAP	BUREAU COMPACT 90° SYMETRIQUE CORIAL	13/11/2017	482,33
Autres matériels	NORMANDIE FERMETURES AUTOMATIQUE	EMETTEURS RADIO VARDIN	13/11/2017	147,00
	ORANGE BUSINESS SERVICES	SAMSUNG GALAXY A3	13/11/2017	162,87
Fourniture petits équipements	ABC EQUIPEMENTS COLLECTIVITES	SUPPORT CYCLES STANDARD	25/10/2017	230,68
	CASTORAMA	CIMASE POUR TABLEAUX + VISSERIE	13/11/2017	39,14
Fournitures administratives	FIDUCIAL	FOURNITURES DE BUREAU	06/10/2017	938,45
		FOURNITURES DE BUREAU	13/11/2017	129,10
		PAPIER	13/11/2017	214,00
	GCAT	FOURNITURE DE BUREAU	30/10/2017	216,50
	OMB VASSARD	CONSOMMABLES TOSHIBA ES3540C 09/17 SEPTEMBRE 2017	18/10/2017	563,00
Produits ménagers	FLAVIEN	PRODUITS MENAGERS	30/10/2017	332,00
Location de salles	CCI CAEN	LOCATION SALLE NORMANDIE LE 19/09/2017	13/10/2017	1 090,00
Location matériel	CCI CAEN	LOCATION SALLE NORMANDIE LE 19/09/2017	13/10/2017	192,00
	DIAC LOCATION	LOCAT ° BATTERIES ZOE OCT 2017	05/10/2017	85,47
		LOCAT ° BATTERIE ZOE OCTOBRE 2017	05/10/2017	215,00
		LOCATION BATTERIES ZOE NOV 2017	13/11/2017	215,00
		ZOE EM409XD NOV 2017	13/11/2017	85,47
	ELIS	BONBONNES EAU OCTOBRE 2017	05/10/2017	155,91
		BONBONNES D'EAU - NOVEMBRE 2017	13/11/2017	189,16
	UGAP	ZOE CX-897-KR - NOVEMBRE 2017	13/10/2017	66,06
		ZOE CX-946-KR- NOVEMBRE 2017	13/10/2017	66,06
		KANGOO CY-693-FK - NOVEMBRE 2017	25/10/2017	73,00
ZOE CX-897-KR - NOVEMBRE 2017		13/10/2017	17,65	
Entretien et réparation véhicules	LAGUERRE PNEUS SAS	208 CY-474-VB- REVISION COMPLETE	05/10/2017	309,31
		207 - CD 695 JR : VIDANGE + PNEUS ARR	13/11/2017	250,24
	TOTAL FINA ELF	CARBURANTS SEPTEMBRE 2017	10/10/2017	110,92
		CARBURANTS - OCTOBRE 2017	13/11/2017	112,57
		ZOE CX-897-KR - NOVEMBRE 2017	13/10/2017	17,65
		ZOE CX-946-KR- NOVEMBRE 2017	13/10/2017	17,65
Documentation générale et technique	EDITIONS DALLOZ	ABONNEMENT PACK DALLOZ 2018	13/10/2017	1 858,00
	RENAISSANCE DU BESSIN	REABONNEMENT LA RENAISSANCE 31/10/2017 AU 26/10/2018	25/10/2017	103,43
	TERRITORIAL EDITIONS	GUIDES DES PRIMES MAJ 30/09/2017	10/10/2017	58,67
Formation	ACP FORMATION	FORMATION "CHARGE GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE" JD 12 ET 13/10/2017	13/11/2017	1 071,43
	APAVE NORD OUEST SAS	FORMATION DU 19/09/2017 - A.I.P.R.	25/10/2017	680,40
		FORMATION DU 17/10/2017 - AUTORISATION INTERVENTION PROXIMITE RESEAUX	13/11/2017	529,20
	CHAMBRE DES METIERS CIFAC	FORMATION BTS ASSISTANT DE GESTION PME-PMI 26/09/2016 AU 03/03/2017 - SBOS	05/10/2017	597,31
	FNCCR	MONTER UN PROJET TRANSITION ENERGIE- TIQUE DANS LE CADRE DU FEDER	13/11/2017	700,00
	HESPUL	FORMATION INTEGRATION DES ENERGIES RENOUVELABLES AUX RESEAUX ELECTRIQUES	31/10/2017	1 700,00
	IPTIC	FORMATION BOIS ENERGIE ET BIOMASSE 03/10/2017 AU 05/10/2017	25/10/2017	1 345,80
Honoraires	OCI URBANISME	FORMATION ADMINISTRATEUR FONCTIONNEL	30/10/2017	830,00
	CABINET ERIC VEVE	REDACTION REGLEMENTATION AMIANTE SUR TRAVAUX DE VOIRIE	25/10/2017	1 050,00
	SENTENTIA CONSEIL	DIRECTEUR DE PROJET AMOA	13/10/2017	3 850,00

Objet	Fournisseur / Tiers	Objet de la dépense	Date du Mandat	Montant HT
Rémunérations diverses	ACTIF ET DYNAMIC	MISE SOUS PLI DU 12 ET 13/09/2017	18/10/2017	525,25
	AIRE	BIEVILLE BEUVILLE RENOVATION TRANSFORMATEUR BOURG	13/11/2017	1 811,40
	APAEI DE PAPILLONS BLANCS	MISE SOUS PLI + AFFRANCHISSEMENT DIALOGUE N° 68	13/11/2017	591,05
	ASSOCIATION BAC ENVIRONNEMENT	TROARN RENOVATION POSTE RENOVATION POSTE DE TRANSFORMATION	10/10/2017	3 000,00
	CCI CAEN	LOCATION SALLE NORMANDIE LE 19/09/2017	13/10/2017	70,00
Annonces insertions	JOURNAUX OFFICIELS	ANNONCE : FOURNITURE DE MATS EP D'ECLAIRAGE PUBLIC	05/10/2017	900,00
		ANNONCE INFOGERANCE DES SERVEURS RESEAUX ET SECURITE INFORMATIQUE	13/10/2017	720,00
		PUBLICITE - OMBRIERE PHOTOVOLTAIQUE	30/10/2017	90,00
Fêtes et cérémonies	EUURL FORTIER FLEURS	FLEURISSEMENT 14 ET 20/09/2017	06/10/2017	127,27
Evènementiel foires expositions	CAEN COURSES	TRANSPORT FOIRE DE CAEN	13/10/2017	188,18
	DEVE STEPHANE PHOTOGRAPHE	REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE LA FABRIQUE ENERGETIQUE	13/11/2017	250,00
Catalogues et imprimés	CAEN REPRO IMPRIMERIE	8 000 DIALOGUE N° 68	06/10/2017	1 268,00
		CARTON INAUGURATION LA FABRIQUE ENERGETIQUE	06/10/2017	381,00
		IMPRESSION ENVELOPPES KRAFT DIALOGUE	06/10/2017	486,00
	UNIK STUDIO GRAPHIQUE	CONCEPTION INVITATION INAUGURATION FABRIQUE ENERGETIQUE	10/10/2017	1 240,00
Réceptions	COCKTAIL RECEPTION	COCKTAIL DEJEUNATOIRE DU 07/11/2017 INAUGURATION FABRIQUE ENERGETIQUE	13/11/2017	3 165,07
		PRESTATIONS TRAITEUR CLES SEPT-OCT2017	13/11/2017	621,60
	EUURL FORTIER FLEURS	ABONNEMENT TRIMESTRIEL 3T2017	05/10/2017	181,82
	GRANDSIRE TRAITEUR SARL	COCKTAIL DU 19 SEPTEMBRE 2017 COMITE SYNDICAL	13/10/2017	1 144,50
	LEGONIN FLEURS	FLEURISSEMENT	10/10/2017	83,18
	LE KIKALOU	DEJEUNER DU 3 OCTOBRE 2017 BD + SD + 4 ELUS	06/10/2017	141,09
		DEJEUNER DU 17/10/2017 BD + JL + 2 ELUS	19/10/2017	89,64
	LE MEMORIAL DE CAEN	RESTAURATION - SEPTEMBRE 2017	06/10/2017	428,36
		RESTAURATION OCTOBRE 2017	13/11/2017	498,09
	LE TABLIER	DEJEUNER DU 4 OCTOBRE 2017 SLB + MR LIARD	06/10/2017	43,82
	SARL VILLA EUGENE	9 DEJEUNERS - IRVE	25/10/2017	288,64
UNION AMICAL DES MAIRES DU	PARTICIPATION AU DEJEUNER UAMC SLB L'ASSEMBLEE GENERALE - SLB	15/11/2017	29,00	
Frais d'affranchissement	APAEI DE PAPILLONS BLANCS	MISE SOUS PLI + AFFRANCHISSEMENT DIALOGUE N° 68	13/11/2017	2 172,82
	POSTE (LA)	AFFRANCHISSEMENT SEPTEMBRE 2017	13/10/2017	3 559,77
		CONTRAT POSTREPONSE OCT 2017 LA POSTE	13/11/2017	91,20
Cotisations organismes	CHAMBERSIGN	SIGNATURE ELECTRONIQUE MR LELANDAIS 02/09/2017 AU 02/09/2018	30/10/2017	80,00
Frais de nettoyage des locaux	JBS PROPRETE	ENTRETIEN DES LOCAUX SEPT 2017	18/10/2017	2 659,50
		ENTRETIEN DES LOCAUX - OCTOBRE 2017	13/11/2017	2 659,50
TOTAL				58 846,00

BUREAU SYNDICAL DU 1^{er} DECEMBRE 2017
Compte-rendu des dépenses entre 5 000 € et 50 000€ au titre des délégations du Président
Du 05/10/2017 au 16/11/2017

Objet	Fournisseur / Tiers	Objet de la dépense	Date du Mandat	Montant HT
Capital emprunts pour étalement	CAISSE D EPARGNE DE BN	ANNUITE 01/10/17 DU PRET A141401D10	27/10/2017	14 808,54
		ANNUITE 01/10/17 DU PRET A141401D9	27/10/2017	32 714,98
		ANNUITE 16/10/17 DU PRET 2084695	27/10/2017	6 517,66
		ANNUITE 30/09/17 DU PRET A14100CS2	27/10/2017	42 927,45
		ANNUITE 30/09/17 DU PRET A14100CS3	27/10/2017	8 343,73
	CREDIT AGRICOLE DE NORMANDIE	ANNUITE 15/10/17 DU PRET 00137005147	27/10/2017	19 756,48
		ANNUITE 15/10/17 DU PRET 00137006289	27/10/2017	29 057,55
		ANNUITE 15/10/17 DU PRET 00147909621	27/10/2017	5 404,96
		ANNUITE 15/10/17 DU PRET 00168143363	27/10/2017	22 979,07
		ANNUITE 15/10/17 DU PRET 00168144208	27/10/2017	8 711,60
		ANNUITE 15/10/17 DU PRET 00168147611	27/10/2017	24 975,22
Emprunt assorti de ligne de trésorerie	CAISSE D EPARGNE DE BN	ANNUITE 30/09/17 DU PRET A14160646	27/10/2017	25 578,15
Subvention communes aux travaux	VIRE NORMANDIE	VIRE NORMANDIE - CDE 2016/7254	15/11/2017	5 731,47
Aménagement des locaux	MBHN	TRAVAUX BUREAU RH/ZONE STOCKAGE LOT 1	13/11/2017	9 059,62
	BOUYGUES ENERGIES&SERVICES ETDE	BONNEVILLE-LA-LOUVET - BT COUR ROUELLE	03/11/2017	47 844,50
	CEGELEC INFRA CALVADOS GT FORLUX	BERNESQ - RUE DE LA MONTE A REGRET ET LI	19/10/2017	47 962,36
		ÉTREHAM - RUE DES HAUTS VENTS	11/10/2017	13 347,80
		ÉTREHAM - RUE DES HAUTS VENTS	11/10/2017	38 878,71
	EIFFAGE ROUTE TRAVAUX	BOULON - RUE DU GABLE BLANC	16/10/2017	17 542,08
		BRETTEVILLE SUR LAIZE - RUE DE LA CROIX	09/11/2017	5 328,40
		REVIERS - RD 35 - RUE DU BOUT DE BANVILL	06/10/2017	6 821,67
	ENTREPRISE DUJARDIN TRAVAUX	AMFREVILLE - RUE GABLE HAREL	18/10/2017	31 199,76
	EPSYS SAS	AURSEULLES - CREATION PRCS MORDANT 100 k	10/11/2017	5 604,50
		BONS-TASSILLY - RD242 - RUE DU VILLAGE	10/11/2017	7 761,00
		CAMBREMER - CREATION PRCS SOURCES 100 KV	10/11/2017	5 604,50
		GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR - SECURISATION S	10/11/2017	7 908,46
		MAROLLES - CREATION PRCS MARES JOINTES 1	10/11/2017	5 604,50
		MOYAUX - REMPLACEMENT PRCS RTE OUILLY 25	13/11/2017	11 400,00
		TERRES DE DRUANCE - CREATION PSSA LIBOIS	14/11/2017	7 350,05
VALDALLIERE - CREATION PRCS HAUT CAGNY 1		14/11/2017	5 604,50	

Objet	Fournisseur / Tiers	Objet de la dépense	Date du Mandat	Montant HT	
Immobilisation corporelle	EUROVIA BASSE NORMANDIE	LANGRUNE SUR MER - AVENUE DE LA LIBERATI	16/10/2017	6 803,00	
	GRAVALOIRE RECYCLAGE	- TRAITEMENT POTEAUX BETON 2017 LOT2	16/10/2017	8 776,27	
	GT CALVADOS	BOULON - RUE DU GABLE BLANC	16/10/2017	22 261,58	
		BOULON - RUE DU GABLE BLANC	16/10/2017	15 607,77	
		BRETTEVILLE-SUR-LAIZE - RUE DE LA CROIX	09/11/2017	15 355,82	
		CAEN - RUES NEUVE BOURG L'ABBE - CLOS CA	27/10/2017	44 338,27	
		FLEURY-SUR-ORNE - GRANDE RUE	10/10/2017	39 303,52	
		FONTENAY-LE-MARMION - LES CITES TARAUD	14/11/2017	21 022,06	
		LAIZE-CLINCHAMPS - BT TILLEUL 164-09	06/10/2017	28 950,53	
		REVIERS - RD 35 - RUE DU BOUT DE BANVILL	06/10/2017	33 345,94	
	REMATELEC	FEUGUEROLLES-BULLY - MUTATION PUC CROIX	02/11/2017	5 573,93	
		FONTENAY-LE-MARMION - MUTATION PUC HAUTS	02/11/2017	5 470,00	
	RESEAUX ENVIRONNEMENT	BRETTEVILLE-SUR-LAIZE - CREATION PAC 4UF	06/10/2017	32 049,45	
		ÉQUEMAUVILLE - COTE DE LA CROIX ROUGE E	10/10/2017	21 917,61	
		ÉVRECY - PAC CROIX BOUCHER II 3UF 400kVA	06/10/2017	6 670,21	
		ÉVRECY - PAC CROIX BOUCHER II 3UF 400kVA	06/10/2017	27 778,96	
		ÉVRECY - PAC CROIX BOUCHER II 3UF 400kVA	25/10/2017	18 830,92	
		ÉVRECY - PAC CROIX BOUCHER II 3UF 400kVA	25/10/2017	6 670,21	
		ÉVRECY - PAC CROIX BOUCHER II 3UF 400kVA	03/11/2017	6 753,20	
		FEUGUEROLLES-BULLY - MUTATION PUC CROIX	02/11/2017	21 457,83	
		FONTENAY-LE-MARMION - CREATION PRCS POMP	13/11/2017	12 604,95	
		SAINT-SYLVAIN - BT BG ST SYLVAIN 659-01	16/10/2017	8 589,49	
		TOURNEBU - MUTATION H61 50KVA HOULLES 70	02/11/2017	6 865,31	
		SAG VIGILEC	CAMBREMER - VIEUX CIMETIERE	02/11/2017	9 068,75
			FIRFOL - BT CHOUQUET	13/11/2017	17 366,34
	FIRFOL - BT HAMHAGUE ET BT DÉSERTS		13/11/2017	20 072,68	
	LIVAROT-PAYS-D'AUGE - BT COUR LAUZE 420-		10/11/2017	8 782,67	
	LIVAROT-PAYS-D'AUGE - BT LIEU PETIT 696-		02/11/2017	9 259,14	
	LIVAROT-PAYS-D'AUGE - BT MARETTE 028-19		19/10/2017	24 912,72	
	MÉZIDON VALLÉE D'AUGE - RD 511		31/10/2017	31 052,14	
	SAINT-JULIEN-SUR-CALONNE - BT LIEU BESOG		10/11/2017	8 996,82	
	SAINT-PIERRE-DU-BU - RD509 ET 243 - RUE		31/10/2017	5 096,53	
SAINT-PIERRE-DU-BU - RD509 ET 243 - RUE	31/10/2017		20 059,72		
SAINT-PIERRE-EN-AUGE - BT BERTRANDS 081-	24/10/2017		7 186,56		

Objet	Fournisseur / Tiers	Objet de la dépense	Date du Mandat	Montant HT		
	SORAPEL	COSSESSEVILLE - JARDIN	06/10/2017	25 545,67		
		COSSESSEVILLE - JARDIN	06/10/2017	10 735,80		
	STURNO	CASTILLON - BOURG	09/11/2017	31 678,86		
		CASTILLON - BOURG	09/11/2017	35 788,05		
		DUCY-SAINTE-MARGUERITE - CHEMIN DES VAUX	10/10/2017	7 247,05		
		ÉPINAY-SUR-ODON - BT CANCHÈRE	03/11/2017	6 656,91		
		ÉPINAY-SUR-ODON - BT OUTRELEAU	03/11/2017	12 481,74		
		LE HOM - BT PISSEUX	03/11/2017	8 778,95		
		LE HOM - BT SOUS MONT	03/11/2017	6 189,96		
		MAISONCELLES-PELVEY - REMPLACEMENT H61 H	11/10/2017	42 890,69		
		PONT-FARCY - BT ENGENNERIE	03/11/2017	23 766,52		
		SOULEUVRE-EN-BOCAGE - BT BELLE BOUQUIERE	24/10/2017	18 571,07		
		SOULEUVRE-EN-BOCAGE - BT MAZURE 704-16	24/10/2017	9 103,08		
		TEIM	AURSEULLES - BT CHÂTEAU	19/10/2017	9 342,32	
	BEAUMESNIL - LA FORGE - LA CROIX		13/11/2017	7 654,99		
	BEAUMESNIL - LA FORGE - LA CROIX		13/11/2017	7 253,37		
	BEAUMESNIL - LA FORGE - LA CROIX		13/11/2017	25 660,83		
	BEAUMESNIL - LE HAMEL BUREL - LES CARRI		13/11/2017	17 733,05		
	BEAUMESNIL - LE HAMEL BUREL - LES CARRI		13/11/2017	20 789,95		
	BEAUMESNIL - LE HAMEL BUREL - LES CARRI		13/11/2017	9 780,82		
	COURVAUDON - BT BG COURVAUDON 195-01 - E		13/11/2017	26 722,46		
	COURVAUDON - BT BG COURVAUDON 195-01 - E		13/11/2017	22 833,83		
	VALDALLIERE - CREATION PRCS LA FOSSE 100		27/10/2017	41 357,31		
	VILLERS BOCAGE - ROUTE DE LA FONTAINE		11/10/2017	12 653,65		
	VIRE-NORMANDIE - BELLES VOIES - LES MONT		16/11/2017	34 230,50		
	VIRE-NORMANDIE - BELLES VOIES - LES MONT		16/11/2017	14 804,93		
	VIRE-NORMANDIE - BT CHENELEIRE 187-18		16/10/2017	6 582,98		
	VIRE-NORMANDIE - CHEMIN PIRE		09/11/2017	13 338,31		
	VIRE-NORMANDIE - CHEMIN PIRE		09/11/2017	39 069,95		
	VIRE-NORMANDIE - RUE DE SUEDE		25/10/2017	9 762,07		
	Contrepartie avances forfaitaires ELEC		GT CALVADOS	BARBERY - RUE DES FONTAINES	19/10/2017	6 666,67
				BOULON - RUE ALFRED POUPARD	16/10/2017	16 666,67
		BOULON - RUE ALFRED POUPARD		16/10/2017	5 833,33	
	CEGELEC INFRA CALVADOS GT FORLUX	BERNESQ - RUE DE LA MONTE A REGRET ET LI	19/10/2017	18 694,42		
		ÉTREHAM - RUE DES HAUTS VENTS	11/10/2017	8 743,35		
	CITELUM	ARGENCES - EXTENSION ECLAIRAGE ENTREE D'	14/11/2017	12 822,56		
	ENGIE EX COFELY INEO GDF SUEZ	BAYEUX - Mise en place d'éclairage sur t	31/10/2017	35 738,78		
		BAYEUX - Mise en place d'éclairage sur t	31/10/2017	22 493,07		
		BAYEUX - Mise en place de lampadaires su	10/11/2017	36 809,68		
		BAYEUX - Renouvellement Matériels stade	14/11/2017	14 283,33		
		OSMANVILLE - RENOUELEMENT 10 LAMPADAIR	24/10/2017	18 032,02		
		SAINT-MARTIN-DES-ENTREES - Amélioration	14/11/2017	14 939,66		

Objet	Fournisseur / Tiers	Objet de la dépense	Date du Mandat	Montant HT	
Immo. Reçues au titre des M.A.D.		SAINT-MARTIN-DES-ENTREES - Rénovation, d	14/11/2017	35 548,34	
		SAINT-VIGOR-LE-GRAND - Mise en place de	09/11/2017	29 129,71	
		THUE ET MUE - Mise en place de lampadair	14/11/2017	11 700,69	
		ENTREPRISE DUJARDIN TRAVAUX	AMFREVILLE - RUE GABLE HAREL	18/10/2017	17 062,66
		GHM	DEMOUVILLE - DIAGNOSTIC ECLAIRAGE PUBLIC	16/10/2017	9 861,28
			DOUVRES-LA-DELIVRANDE - RENOUELEMENT E	13/11/2017	6 146,40
			MÉZIDON VALLÉE D'AUGE - Renouvellement a	05/10/2017	8 619,52
			SAINT-ANDRE-SUR-ORNE - EXTENSION ECLAIRA	14/11/2017	10 788,96
		GT CALVADOS	BONS-TASSILLY - RD242 - RUE DU VILLAGE	11/10/2017	21 694,13
			BOULON - RUE DU GABLE BLANC	16/10/2017	19 196,96
			BRETTEVILLE-SUR-ODON - RUES DE L'AVENIR	11/10/2017	41 469,15
			FLEURY-SUR-ORNE - GRANDE RUE	10/10/2017	5 811,54
			LANGRUNE-SUR-MER - AVENUE DE LA LIBERATI	16/10/2017	34 969,56
			REVIERS - RD 35 - RUE DU BOUT DE BANVILL	06/10/2017	20 172,47
		RESEAUX ENVIRONNEMENT	ÉQUEMAUVILLE - COTE DE LA CROIX ROUGE E	10/10/2017	14 763,75
		SAG VIGILEC	MÉZIDON VALLÉE D'AUGE - RD 511	31/10/2017	24 133,30
			SAINT-PIERRE-DU-BU - RD509 ET 243 - RUE	31/10/2017	5 531,19
		SPIE CITY NETWORKS	CONDE-SUR-IFS - Renouvellement dans le c	16/10/2017	5 729,85
			FALAISE - EXTENSION ECLAIRAGE SUITE AMEN	09/11/2017	25 997,64
			PERTHEVILLE-NERS - EXTENSION ECLAIRAGE L	18/10/2017	5 226,18
		STURNO	CASTILLON - BOURG	09/11/2017	41 515,35
		TEIM	GAVRUS - MISE EN CONFORMITE DANS LE CADR	31/10/2017	6 570,00
			HOTTOT-LES-BAGUES - Mise en conformité d	06/10/2017	7 498,13
			HOTTOT-LES-BAGUES - Mise en conformité d	06/10/2017	33 461,41
			LES MONTS D'AUNAY - Extension éclairage	09/11/2017	9 386,93
			SOULEUVRE-EN-BOCAGE - Mise en place de l	09/11/2017	7 395,12
			VIRE-NORMANDIE - BELLES VOIES - LES MONT	16/11/2017	5 988,09
			VIRE-NORMANDIE - CHEMIN PIRE	09/11/2017	7 307,21
	Contrepartie avances forfaitaires EP	GT CALVADOS	BARBERY - RUE DES FONTAINES	19/10/2017	5 833,33
		CEGELEC INFRA CALVADOS GT FORLUX	BERNESQ - RUE DE LA MONTE A REGRET ET LI	19/10/2017	13 548,28
		ENTREPRISE DUJARDIN TRAVAUX	AMFREVILLE - RUE GABLE HAREL	18/10/2017	7 555,88
			BONS-TASSILLY - RD242 - RUE DU VILLAGE	11/10/2017	14 031,87
			BRETTEVILLE-SUR-ODON - RUES DE L'AVENIR	11/10/2017	7 713,48
		BRETTEVILLE-SUR-ODON - RUES DE L'AVENIR	11/10/2017	19 259,73	

Objet	Fournisseur / Tiers	Objet de la dépense	Date du Mandat	Montant HT
Travaux Sous Mandats Télécom 2017	GT CALVADOS	CAEN - RUES NEUVE BOURG L'ABBE - CLOS CA	27/10/2017	5 231,62
		CAEN - RUES NEUVE BOURG L'ABBE - CLOS CA	27/10/2017	7 265,06
		FLEURY-SUR-ORNE - GRANDE RUE	10/10/2017	14 767,55
		FONTENAY-LE-MARMION - LES CITES TARAUD	14/11/2017	6 054,27
		FONTENAY-LE-MARMION - LES CITES TARAUD	14/11/2017	8 009,12
		LANGRUNE-SUR-MER - AVENUE DE LA LIBERATI	16/10/2017	14 461,31
		REVIERS - RD 35 - RUE DU BOUT DE BANVILL	06/10/2017	14 851,61
	SAG VIGILEC	MÉZIDON VALLÉE D'AUGE - RD 511	31/10/2017	6 251,80
STURNO	CASTILLON - BOURG	09/11/2017	20 178,28	
TEIM	VILLERS BOCAGE - ROUTE DE LA FONTAINE	11/10/2017	5 984,40	
Travaux Sous Mandats Eclairage 2017	GT CALVADOS	CAEN - RUES NEUVE BOURG L'ABBE - CLOS CA	27/10/2017	13 247,31
	TEIM	VILLERS BOCAGE - ROUTE DE LA FONTAINE	11/10/2017	5 158,07
		VIRE-NORMANDIE - RUE DE SUEDE	25/10/2017	8 469,12
Electricité compétence éclair. et signal	DIRECT ENERGIE PROF	LOT 3 - IRVE	25/10/2017	32 398,03
		PORT EN BESSIN 01/07 AU 31/08/2017	15/11/2017	7 825,56
Maintenance éclairage public	CITELUM	Travaux de maintenance EP 2017 LOT 5	05/10/2017	17 891,56
		Travaux de maintenance EP 2017 LOT 5	05/10/2017	19 471,45
		Travaux de maintenance EP 2017 LOT 5	05/10/2017	20 933,30
		Travaux de maintenance EP 2017 LOT 5	13/11/2017	18 686,91
	SPIE CITY NETWORKS	OUISTREHAM - PRISE EN CHARGE DE LA COMMU	18/10/2017	6 596,52
		Travaux de maintenance EP 2017 LOT 4	06/10/2017	29 793,91
		Travaux de maintenance EP 2017 LOT 4	13/11/2017	29 763,97
		Travaux de maintenance EP 2017 LOT 6	06/10/2017	26 074,64
	TEIM	Travaux de maintenance EP 2017 LOT 6	13/11/2017	26 119,77
		Travaux de maintenance EP 2017 LOT 1	25/10/2017	13 865,73
		Travaux de maintenance EP 2017 LOT 1	15/11/2017	18 577,73
		Travaux de maintenance EP 2017 LOT 2	25/10/2017	14 273,76
		Travaux de maintenance EP 2017 LOT 2	15/11/2017	13 615,09
		Travaux de maintenance EP 2017 LOT 3	25/10/2017	23 900,79
Travaux de maintenance EP 2017 LOT 3	15/11/2017	22 270,80		
Contrats de maint. locaux et informatique	SIRAP OUEST	MAINTENANCE ANNUELLE 2017-18	13/10/2017	7 413,59
Maintenance Bornes Véhicules électrique	ORANGE BUSINESS SERVICES	CONVENTION SDEC IRVE/FONCTIONNMT	13/10/2017	24 685,29
Formation	POINTS FORMATION CONSEIL	FORMAT ° CARREFOURS A FEUX 09-11/10/17	25/10/2017	8 200,00
Tickets restaurant	SODEXO	1000 CHEQUES DEJEUNER	13/10/2017	6 500,00
Rémunération personnel extérieur	CENTRE DE GESTION FTP CALVADOS	SERVICE DE REMPLACEMENT SEPT 2017	18/10/2017	5 761,78
Honoraires	CHUITON	HONORAIRES SELON CONVENTION DU 10/08/16	10/10/2017	28 350,00
Numerisation plans (réseaux & urbanisme)	CERENE SA SERVICES	LOC METAL ENTERRE	18/10/2017	12 613,12
		LOC RESEAU METAL ENTERRE/AERIEN	13/11/2017	6 212,24
	ECR ENVIRONNEMENT NORD OUEST	LOCALISATION RESEAU BIEVILLE TROARN	05/10/2017	13 798,62
Réceptions	GRANDSIRE TRAITEUR SARL	PRESTATIONS TRAITEUR CLES OCT 2017	25/10/2017	5 205,43
Télécommunications compétence signal.	GERTRUDE SAEM	- FOURNITURE, INSTALLATION, MAINTENANCE	15/11/2017	5 396,00
Cotisations organismes	FNCCR	COTISATIONS 2017	13/11/2017	8 960,00

Objet	Fournisseur / Tiers	Objet de la dépense	Date du Mandat	Montant HT
Indemnités des élus	SALAIRES	Salaires de 2017/10	05/10/2017	6 491,17
		Salaires de 2017/11	06/11/2017	6 232,92
subvention aux organismes publics	CONSEIL DEPARTEMENTAL CALVADOS	VERSEMENT FSE N°1/2017	05/10/2017	20 000,00
Subv. association / pers. de droit privé	CDHAT	SUBVENTION 2017 CONVENTION 3/10/17	13/11/2017	10 000,00
Intérêts des emprunts pour étalement	CAISSE D EPARGNE DE BN	ANNUITE 01/10/17 DU PRET A141401D10	27/10/2017	9 665,98
		ANNUITE 01/10/17 DU PRET A141401D9	27/10/2017	9 573,32
		ANNUITE 30/09/17 DU PRET A14100CS2	27/10/2017	6 477,37
	CREDIT AGRICOLE DE NORMANDIE	ANNUITE 15/10/17 DU PRET 00137005700	27/10/2017	11 777,56
		ANNUITE 15/10/17 DU PRET 00137006289	27/10/2017	15 942,86
		ANNUITE 15/10/17 DU PRET 00147908974	27/10/2017	10 612,02
		ANNUITE 15/10/17 DU PRET 00168143363	27/10/2017	10 251,85
	Reversement redevance de concession	DEAUVILLE	REVERSEMENT REDEVANCE CONCESSION 2017	06/10/2017
FALAISE		REVERSEMENT REDEVANCE CONCESSION 2017	06/10/2017	9 198,00
HEROUVILLE SAINT CLAIR		REVERSEMENT REDEVANCE CONCESSION 2017	06/10/2017	24 257,22
HONFLEUR		REVERSEMENT REDEVANCE CONCESSION 2017	06/10/2017	8 544,41
IFS		REVERSEMENT REDEVANCE CONCESSION 2017	06/10/2017	14 044,78
LISIEUX		REVERSEMENT REDEVANCE CONCESSION 2017	06/10/2017	32 533,02
MONDEVILLE		REVERSEMENT REDEVANCE CONCESSION 2017	06/10/2017	11 608,60
PONT L EVEQUE		REVERSEMENT REDEVANCE CONCESSION 2017	06/10/2017	8 254,21
ST PIERRE EN AUGE		REVERSEMENT REDEVANCE CONCESSION 2017	06/10/2017	5 802,99
VIRE NORMANDIE		REVERSEMENT REDEVANCE CONCESSION 2017	06/10/2017	19 934,74
Immobilisation corporelle	TEIM	CAUMONT SUR ORNE - BT LAVOIR	05/10/2017	5 000,00
Contrepartie avances forfaitaires ELEC	GT CALVADOS	BARBERY - RUE DES FONTAINES	19/10/2017	5 000,00
Contrepartie avances forfaitaires EP	GT CALVADOS	BOULON - RUE ALFRED POUPARD	16/10/2017	5 000,00
Maintenance signalisation	GERTRUDE SAEM	- Maintenance logiciel GERTRUDE	15/11/2017	5 000,00
Subv. association / pers. de droit privé	SOLIHA	1E ACOMPTE SUBVENTION CONVENT° 20/10/17	27/10/2017	5 000,00
TOTAL				3 301 098,70

BUREAU SYNDICAL DU 1^{er} DECEMBRE 2017
 Compte rendu des délégations de dépenses du Président
 Au titre des dépenses de personnel du 05/10/2017 au 17/11/2017

Libellé	Tiers	Net
Personnel extérieur	CENTRE DE GESTION	32 467,17
Versement transport	URSSAF	4 632,86
Cotisation FNAL	URSSAF	1 158,25
Cotisation CDG et CNFPT	CENTRE DE GESTION	1 621,53
	CNFPT	2 084,73
Cotisation URSSAF	URSSAF	41 656,73
Cotisations aux caisses de retraite	CNRACL	64 841,06
	IRCANTEC	1 309,08 €
	RAFP	2 024,38
Cotisations aux ASSEDIC	URSSAF	1 286,86 €
Cotisations aux organismes sociaux	ATIACL	841,00
Rémunération principale des fonctionnaires	CNRACL	21 944,94
	SALAIRES	162 301,28
	Fonds de solidarité	1 805,79
	PREFON	312,57
	RAFP	1 367,21
	TICKET3	3 229,54
	URSSAF	16 712,32
Supplément Familial des fonctionnaires	SALAIRES	6 806,87
	Fonds de solidarité	67,05
	PREFON	10,46
	RAFP	50,43
	TICKET3	118,65
	URSSAF	617,14
Régime indemnitaire des fonctionnaires	SALAIRES	83 437,58
	Fonds de solidarité	826,35
	PREFON	151,97
	RAFP	604,56
	TICKET3	1 381,45
	URSSAF	7 557,40
Rémunération des apprentis	SALAIRE	
	TICKETS3	
Rémunération principale des contractuels	SALAIRES	13 850,24
	Fonds de solidarité	3,33
	RAFP	2,18
	IRCANTEC	611,82
	TICKET3	237,28
	URSSAF	2 715,02
Régime indemnitaire des contractuels	SALAIRES	4 901,45
	IRCANTEC	202,86
	TICKET3	84,68
	URSSAF	925,89
TOTAL GENERAL		486 761,96